



Fédération  
pour la Recherche  
sur le Cerveau



RAPPORT ANNUEL  
**2024**



# SOMMAIRE

<b>Le mot de la Présidente – rapport moral .....</b>	p.04
<b>L'Union fait la force .....</b>	p.07
<b>Le Conseil d'Administration .....</b>	p.08
<b>Le Conseil Scientifique .....</b>	p.09



## Le rapport d'**activité** 2024

<b>Cap vers la Fondation Reconnue d'Utilité Publique :</b>	
<b>une étape majeure pour la FRC .....</b>	<b>p.11</b>
Le but de la Fondation .....	p.12
Les moyens d'action de la Fondation .....	p.12
La gouvernance de la Fondation .....	p.13
Les aspects budgétaires et financiers .....	p.15
<b>Un nouveau binôme à la tête de la FRC pour développer</b>	
<b>le projet de la Fondation .....</b>	<b>p.18</b>
Une nouvelle Présidente pour la FRC .....	p.18
Le changement de direction pour lancer la Fondation .....	p.18
<b>Des ressources solides pour une transition réussie .....</b>	<b>p.19</b>
Les évènements, des collectes fidèles au neurodon .....	p.19
Les legs .....	p.20
Les dons .....	p.21
Un renfort opérationnel pour dynamiser la collecte de fonds .....	p.21
<b>La recherche en neurosciences au cœur de notre engagement .....</b>	<b>p.22</b>
L'Appel à Projets de la FRC 2024 .....	p.22
La contribution des membres de la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau à la recherche .....	p.22
L'opération cinéma de nos fidèles partenaires rotariens .....	
« Espoir en Tête » .....	p.23
Le Comité de pilotage de la recherche (Copil recherche) .....	p.23

## Le rapport **financier** 2024

<b>Le compte de résultat .....</b>	<b>p.24</b>
Les produits d'exploitation .....	p.25
Les charges d'exploitation .....	p.26
<b>Le compte de résultat par origine et destinations (CROD) .....</b>	<b>p.27</b>
Les produits par origine .....	p.27
Les charges par destination .....	p.28
Le bilan .....	p.30
<b>Le budget prévisionnel 2025 .....</b>	<b>p.30</b>

## Le livret des **lauréats neuroscientifiques soutenus en 2024**

<b>L'Appel à Projets 2024 : les symptômes communs aux maladies du cerveau .....</b>	<b>p.43</b>
<b>L'Appel à Projets financé par l'Association Espoir en Tête 2024 .....</b>	<b>p.44</b>



# LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

## “ 2024 : un héritage porteur d'avenir !



**Béatrice de Durfort**  
**Présidente de la**  
**Fondation pour la Recherche sur le Cerveau**

Mesdames, Messieurs, chers donateurs, partenaires et amis de la Fondation,

**L'année 2024 restera gravée dans l'histoire de notre organisation comme celle d'une transition audacieuse et porteuse d'avenir pour la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau.**

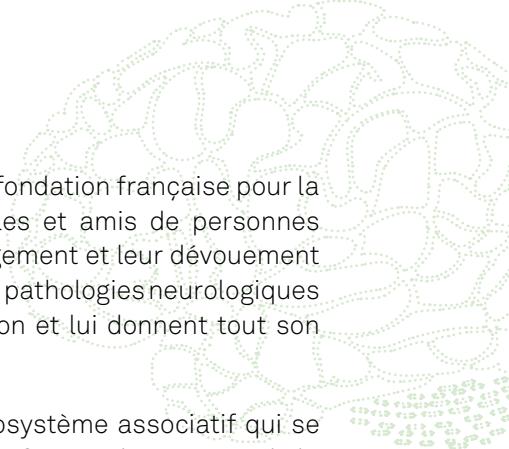
C'est avec une émotion particulière et un profond respect que je succède au président Jean-Marie Laurent qui a façonné notre Fédération pendant 12 années. Son engagement exceptionnel, sa rigueur et son travail acharné ont permis un développement continu et régulier, nous menant à un moment charnière de notre parcours. Je tiens à lui exprimer ma reconnaissance pour l'attention et la qualité avec lesquelles il a organisé sa succession, y associant

tout le Conseil d'Administration, en prenant le temps nécessaire à une transmission en toute connaissance de cause, et pour son accompagnement au-delà du passage de témoin. C'est en notre nom à tous que je souhaite lui témoigner notre sincère gratitude pour son engagement sans faille et l'héritage précieux qu'il nous transmet en amenant la Fédération au seuil d'une nouvelle étape majeure.

Je souhaite également rendre hommage à Anne-Marie Sacco, directrice déléguée, qui a accompagné avec tant de loyauté Jean-Marie Laurent au cours de ses mandats et dont la rigueur et l'expertise ont été déterminantes dans l'accroissement significatif des moyens de la Fondation jusqu'en décembre 2024. Ensemble, ils ont permis à la Fédération d'atteindre une solidité et une maturité qui nous autorisent aujourd'hui à envisager de nouveaux horizons.

C'est donc en confiance, avec enthousiasme et détermination, que j'ai accepté en qualité de vice-présidente d'engager en mars 2024 le chantier de transformation de la Fédération en fondation reconnue d'utilité publique. Cette évolution majeure, approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2024, a été rendue possible par un legs important, véritable catalyseur de notre ambition. Cet événement fondateur offre une opportunité unique de franchir une étape décisive et de donner à notre action une ampleur nouvelle pour répondre aux besoins considérables du secteur de la recherche sur le cerveau. Mais cette transformation n'est pas seulement une question de structure juridique ou de moyens financiers. Elle est d'abord l'affaire d'un projet collectif ambitieux. Elle s'inscrit dans la continuité de l'ADN qui fait la force de notre organisation depuis 25 ans. Un ADN fédératif, fondé sur l'union des forces et la conviction que c'est ensemble, que nous pouvons faire progresser la connaissance sur le cerveau et vaincre les maladies qui l'affectent.

Je tiens à saluer le rôle essentiel de nos membres fondateurs, piliers de notre action et garants de notre proximité avec les réalités du terrain. Je cite avec fierté : l'association France Parkinson, la Fondation Paralysie Cérébrale, la Fondation France Sclérose en Plaque, AMADYS (l'association



de malades atteints de dystonie et de spasme hémifacial), la FFRE (fondation française pour la recherche sur l'épilepsie) et l'Unafam (l'union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques). Leur expertise, leur engagement et leur dévouement à l'accompagnement des patients et au soutien de la recherche sur les pathologies neurologiques et psychiques sont des atouts précieux qui nourrissent notre action et lui donnent tout son sens.

Ensemble, nous avons souhaité renforcer encore ce lien avec l'écosystème associatif qui se mobilise pour le cerveau. C'est pourquoi nous avons mis en place un Comité des acteurs de la société civile pour le cerveau. Cette instance de dialogue et de co-construction qui permettra une représentation encore plus large de la diversité des acteurs engagés dans la cause du cerveau désignera quatre membres en son sein pour les représenter et siéger dans le collège éponyme au Conseil d'Administration de la Fondation.

Le conseil d'administration s'honneure de compter sur un collège de membres institutionnels constitué des éminentes fondations Cognacq-Jay et Hôpital Adolphe de Rothschild, qui viennent élargir sa vision par leurs pratiques et leur compréhension des sujets : la première accompagne dans ses différentes institutions des personnes à tous les âges de la vie, de l'enfance aux soins palliatifs, la seconde est au plus près des soins thérapeutiques. Complétée par un collège de six personnalités qualifiées, la gouvernance de la Fondation sera également enrichie par la création d'un Comité d'orientation de la recherche. Il nous permettra de toujours rester alignés sur les grands enjeux du cerveau. Enfin, bien sûr, nous conservons notre remarquable Conseil Scientifique qui expertise avec tant d'engagement et de générosité les programmes qui lui sont soumis. Mais j'aurais pu commencer par le citer tant il est essentiel à la vie-même de la Fédération et de la future Fondation.

Notre ambition pour la Fondation est claire :

- Soutenir et orienter la recherche sur le cerveau avec toujours plus d'impact : en finançant des projets innovants, en favorisant les collaborations transversales et en investissant dans les jeunes talents. Déjà cette année, nous avons attribué 300 000 € supplémentaires à la recherche neuroscientifique.
- Animer l'écosystème «cerveau» : en créant des espaces d'échanges, en facilitant les synergies entre les acteurs et en portant haut et fort la voix de la recherche sur le cerveau.
- Diffuser et partager les avancées de la connaissance : en rendant la science accessible à tous, en sensibilisant le grand public aux enjeux et en luttant contre les préjugés et la stigmatisation
- Développer nos ressources et nos moyens : en diversifiant nos sources de financement, en mobilisant de nouveaux partenaires et en optimisant notre organisation pour garantir la pérennité de notre action.

Nous avons déposé le projet de Fondation au ministère de l'Intérieur en août 2024 et obtenu en moins de six mois le décret de reconnaissance d'utilité publique. Je tiens à remercier les services du ministère et tout particulièrement M. Philippe Poirier qui nous a manifesté écoute et soutien à toutes les étapes déterminantes.

En juin dernier, j'ai donc pris la succession de Jean-Marie Laurent à la présidence de la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau. Forte de l'héritage exceptionnel qui m'est confié, je suis animée par une vision claire et un projet ambitieux pour notre avenir. J'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe compétente et passionnée, à commencer par Sonia de Leusse, notre nouvelle directrice générale, dont la vocation est de déployer toute l'ampleur de notre projet et de nous guider vers de nouveaux succès. Et nous aurons bien sûr à étoffer cette équipe en 2025.

[Suite TSVP >>>](#)

Ce projet, nous le portons avec une énergie et un enthousiasme contagieux, car nous sommes convaincus que les décennies à venir seront celles du cerveau. Les défis sont immenses mais les espoirs de découvertes et d'avancées thérapeutiques sont plus grands encore.

Je ne vous cache pas combien il est cher à mon cœur de constater l'engagement à nos côtés d'acteurs si fidèles et résolus que sont nos bénévoles, nos « entrepreneurs d'événements » partout sur le territoire, et qui, de courses à pied ou en vélo à l'organisation de foire de vins ou tout autre projet de leur imagination en notre faveur, mobilisent autour d'eux et nous apportent un soutien fertile. Alors que j'achève la visite de quelques jardins seulement parmi les 110 qui ouvrent leurs portes et collectent pour le neurodon à l'initiative du Comité des Parcs et Jardins de France, je puis vous dire notre profonde gratitude et notre émerveillement que la beauté, le sport, le goût, la joie soient ainsi célébrés pour notre belle cause !

En 2024, j'ai aussi découvert ce qu'est la puissance de frappe d'un réseau tel que celui des Rotary clubs : mobilisés par l'association Espoir en Tête, ils sont les indéfectibles porteurs d'espoir pour les grands laboratoires de recherche publique partout en France. En contribuant de façon essentielle à leur équipement hors pair et soigneusement sélectionné sur dossier par notre Conseil Scientifique, ils permettent à la recherche d'innover à la pointe. Les Rotariens aussi, savent galvaniser à travers leur passion pour le cinéma, la joie de se réunir et porter ensemble un objectif commun : grâce leur soit rendue pour le partenariat engagé voici 19 ans avec la Fédération. J'ai pu mesurer leur enthousiasme et en retire la certitude d'une belle route à poursuivre ensemble au sein de la Fondation.

Je lance aujourd'hui un appel à tous ceux qui partagent notre vision : associations, fondations, chercheurs, médecins, patients, familles, donateurs, partenaires, citoyens engagés. **Rejoignez-nous dans cette aventure humaine et scientifique extraordinaire !** Il y a de la place pour chacun. **Ensemble, faisons progresser la connaissance sur le cerveau, soulageons la souffrance et construisons un avenir où chacun pourra vivre pleinement, avec un cerveau en pleine santé.**

Je vous remercie de votre confiance et de votre soutien : nous ne mènerons pas la transformation en Fondation sans vous !

**Béatrice de Durfort**

Présidente de la Fondation pour la Recherche sur le Cerveau



Fondation  
pour la Recherche  
sur le Cerveau

## L'UNION FAIT LA FORCE

Aujourd'hui, 1 personne sur 3 est touchée par une maladie du cerveau au cours de sa vie dans le monde, qu'elle soit neurologique ou psychiatrique. Lorsqu'on ajoute les proches, les aidants et les familles, on peut dire que nous sommes tous concernés. Face à ce fléau, les grandes associations et fondations de lutte contre ces maladies se sont unies dans la FRC pour faire avancer les connaissances en neurosciences et ainsi espérer améliorer le confort de la vie des patients et découvrir les moyens de les guérir.

### LES ASSOCIATIONS RASSEMBLÉES DANS LA FRC REPRÉSENTENT PLUS DE 4 MILLIONS DE PERSONNES MALADES EN FRANCE.



**France Parkinson** est une association de patients qui rassemble plus de 10 000 sympathisants (adhérents et donateurs). Elle est la seule association nationale des personnes touchées par la maladie de Parkinson (200 000 personnes malades en France), reconnue d'utilité publique, et bénéficiant de l'agrément santé.



**France Sclérose en Plaques** est une Fondation reconnue d'utilité publique qui contribue à la prévention et au traitement de la Sclérose en Plaques (SEP) en finançant la recherche et en diffusant l'information auprès du public et des personnes atteintes par cette maladie du cerveau qui affecte 110 000 personnes en France. Reconnue d'utilité publique, la fondation assure ses missions notamment grâce à l'action de délégués bénévoles dans les départements et régions.



La **FFRE**, est une Fondation reconnue d'utilité publique qui a pour mission de soutenir et promouvoir la recherche sur les épilepsies et contribuer au soutien des malades et de leurs familles. L'épilepsie atteint plus de 650 000 malades en France, dont 100 000 sont des enfants.



L'**Unafam** est une association qui accompagne au quotidien les personnes atteintes de maladies psychiatriques et leur famille afin de les aider à sortir de l'isolement et faire face à la maladie. Elle regroupe près de 15 000 adhérents (malades et familles), anime plus de 300 points d'accueil et 112 délégations départementales et régionales dans toute la France. À savoir que 20 % de la population française est concernée par les conséquences des maladies psychiatriques.



**AMADYS** est une association de patients qui a pour objectifs d'accompagner les malades, de permettre une meilleure connaissance et reconnaissance de la maladie et de soutenir la recherche sur la dystonie qui touche plus de 70 000 personnes en France. Elle est représentée sur le territoire national par 80 délégués départementaux et régionaux et regroupe 1 600 adhérents.



La **Fondation Paralysie Cérébrale** est une Fondation reconnue d'utilité publique, créée par des associations de parents et des professionnels de santé afin de financer la recherche sur la paralysie cérébrale qui est la déficience motrice la plus courante chez l'enfant. Elle œuvre pour l'amélioration de la qualité des soins et le développement des connaissances de cette maladie qui touche 125 000 enfants en France.

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FRC

## Représentants des associations et fondations membres :

- Amadys

### **Pascale BOILLETOT,**

#### Vice Présidente de la FRC

- > Administratrice d'AMADYS, chargée de la coordination scientifique
- > Ancienne Secrétaire Générale de services départementaux de l'Education Nationale et d'établissement public d'enseignement supérieur

- Fondation Paralysie Cérébrale

### **Pierre-Elie CARNOT**

- > Trésorier de la Fondation Paralysie Cérébrale
- > Créeur et directeur général d'une société de gestion de portefeuilles financiers et a occupé plusieurs postes à la Banque Indosuez

- France Sclérose en Plaques

### **Laurent VACHEY**

#### Trésorier de la FRC

- > Trésorier de France Sclérose en Plaques
- > Ancien Président de l'Agence française du Sang et directeur des finances du Service de Santé des Armées

- FFRE

### **Jean-Pierre GASPARD**

- > Administrateur de la FFRE

- > Occupe de hautes fonctions de directions dans des organismes caritatifs



- France Parkinson
- Jean-Marie LAURENT

#### Président de la FRC, passe la main en juin

- > Ancien directeur adjoint de la société Saint-Gobain Distribution



- Unafam
- Jocelyne VIATEAU

#### Administratrice de l'Unafam

- > Médecin radiologue et ex-directrice générale d'un hôpital privé

## Personnalités qualifiées :



- Béatrice de DURFORT

#### Présidente de la FRC arrivée en juin

- > A occupé pendant plus de 30 ans des fonctions de direction générale ou d'administrateur au sein de plusieurs fondations et associations



- Franck DUFOUR

- > Neurobiologiste



- Hélène PEYRO-SAINT-PAUL

#### Vice-Présidente de la FRC

- > Neurologue

- > Spécialiste dans le secteur de la pharma et des biotechs



- Hélène DOURY

#### Secrétaire générale de la FRC

- > Ancienne déléguée générale de la Fondation LCL

- > Spécialiste dans la banque et la gestion d'actifs

Le Bureau de la FRC a été renouvelé pour l'année 2024 avec Jean-Marie Laurent comme Président (représentant de France Parkinson), Pascale Boilletot comme Vice-Présidente (représentante d'AMADYS), Laurent Vachey, Trésorier (représentant de France Sclérose en Plaques) et Jocelyne Viateau, Secrétaire Générale (représentante de l'Unafam).



# LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA FRC

## Représentants des associations et fondations membres :



### • **Erwan BEZARD**

› Membre du CS d'AMADYS, Institut des maladies Neurodégénératives de Bordeaux



### • **Pierre-Pascal LENCK-SANTINI**

› Membre du CS de la FFRE, Institut de Neurobiologie de la Méditerranée de Marseille



### • **Eric FAKRA**

› Membre du CS de l'UNAFAM, CHU de Saint-Etienne et Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon



### • **Roland LIBLAU**

› Membre du CS de France Sclérose en Plaques, CHU de Toulouse et Centre de Recherche INFINITY



### • **Paolo GUBELLINI**

› Représentant du Conseil Scientifique de France Parkinson, Centre de Recherche en Psychologie et Neurosciences (CRPN), Marseille



### • **Jessica DUBOIS**

› Membre du CS de la Fondation Paralysie Cérébrale, Laboratoire Neurodiderot au sein de l'Hôpital Robert Debré



**C'est grâce à l'excellence de son Conseil Scientifique, multidisciplinaire et à l'approche transnosographique que les projets scientifiques porteurs d'espoir sont sélectionnés par la Fondation puis financés grâce à la générosité de tous. Ce Conseil Scientifique se renouvelle en partie chaque année.**

Plusieurs mandats sont arrivés à échéance et remplacés ou renouvelés. Nous sommes ravis de poursuivre la collaboration avec : Erwan Bezard, représentant du Conseil Scientifique d'AMADYS ; Pierre-Pascal Lenck-Santini, représentant du Conseil Scientifique de la FFRE ; Martine Cador, personnalité qualifiée et Sébastien Bouret, représentant de la Société des Neurosciences qui ont souhaité renouveler leur mandat une seconde fois. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Nathalie Rouach, Directrice de recherche à l'INSERM au Centre Interdisciplinaire de Recherche en Biologie du Collège de France, qui a remplacé Philippe Isop en tant que personnalité qualifiée. Enfin, Stéphane Sizonenko, Professeur à la Faculté de Médecine de Genève, pédiatre du développement et néonatalogue aux Hôpitaux Universitaires de Genève, a été nommé par la Fondation Paralysie Cérébrale en tant que représentant du Conseil Scientifique de celle-ci et succède à Jessica Dubois.

Par ailleurs, Pascale Piolino a fait part de son souhait de se retirer de la vice-présidence du Conseil Scientifique en raison de contraintes professionnelles qui ne lui permettent pas de consacrer le temps nécessaire à cette fonction. Toutefois, consciente des enjeux, Pascale Piolino a proposé de rester membre du Conseil Scientifique jusqu'à la fin de son mandat pour continuer à apporter son expertise spécifique et nous l'en remercions chaleureusement. Un processus de recrutement pour pourvoir la fonction de Vice-Présidente a été engagé.

## Représentants des sociétés savantes :



### • **François DUCRAY**

› Représentant la Société française de Neurologie - Hospices Civils de Lyon et Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon



### • **Sébastien BOURET**

› Représentant la Société des Neurosciences, Centre de recherche Lille Neuroscience et Cognition

## Personnalités qualifiées :



### • **Jean-Philippe PIN**

Président du Conseil Scientifique de la FRC  
Institut de Génomique Fonctionnelle de Montpellier



### • **Pascale PIOLINO**

Vice-Présidente du Conseil Scientifique de la FRC  
Laboratoire « Mémoire, Cerveau et Cognition »,  
Boulogne-Billancourt



### • **Evelyne BLOCH-GALLEGO**

Institut Cochin, Paris



### • **Colette Dehay**

Institut Cellule Souche et Cerveau de Lyon



### • **Martine CADOR**

Institut des Sciences Cognitives et Intégratives d'Aquitaine,  
Bordeaux



### • **Nathalie ROUACH**

Centre Interdisciplinaire de Recherche en Biologie  
du Collège de France, Paris



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

## CAP VERS LA FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE : UNE ÉTAPE MAJEURE POUR LA FRC

**La décision de transformer la FRC en Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP), envisagée par la gouvernance en 2023, a marqué toute l'année 2024. Cette évolution vise à renforcer le soutien à la recherche en neurosciences, offrir à nos donateurs des avantages fiscaux plus attractifs, et diversifier les sources de financement. Mais plus encore, ce nouveau statut permettra d'amplifier l'impact de notre action au service de la cause du cerveau.**



L'association « Fédération pour la Recherche sur le Cerveau » créée en 2000 avait pour ambition de soutenir et d'orienter la recherche sur le cerveau, de jouer un rôle central pour contribuer à la promotion de la recherche sur le cerveau et de remplir une mission de diffusion et de partage des connaissances scientifiques. Si l'Association disposait des moyens financiers suffisants afin de réaliser ses ambitions, il nous est apparu que la structure associative ne constituait plus l'outil juridique idoine pour les mener à bien.

En effet, la structure associative contraint la mission au seul financement de la recherche dès lors qu'elle reçoit des legs, prive la structure d'une fiscalité avantageuse et d'une capacité juridique élargie claire et reconnue de ses partenaires prescripteurs (family office, notaires ou banques en France comme en Europe) et, enfin, éloigne les grands donateurs qui n'y trouvent ni l'avantage fiscal de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) ni peut-être la notoriété cherchée.

Une entrée de sommes importantes en 2023, complétées par de nouveaux legs en avril 2024, nous a permis d'envisager une évolution du statut d'association par transformation en fondation reconnue d'utilité publique (FRUP) dans la continuité de la personne morale d'origine. La FRC a reçu les fonds suffisants pour constituer la dotation d'un million cinq cent mille € nécessaires à la constitution d'une fondation. Disposant par ailleurs de près de quatre millions huit cent mille € de fonds associatifs en 2023 et de cinq millions d'€ en 2024 (dont les 1 500 000 € cités plus haut), la FRC s'est trouvée avoir les moyens de créer les conditions et l'organisation nécessaires pour amorcer un changement d'échelle.

C'est dans ce contexte que le Conseil d'Administration a décidé d'engager une réflexion approfondie relative à l'évolution de l'Association en fondation reconnue d'utilité publique et que le Président a confié la gestion de ce projet à la Vice-Présidente, Béatrice de Durfort, à l'issue d'un séminaire en novembre 2023. En mars 2024, ayant entendu un rapport détaillé et au vu d'une première ébauche de projet de statuts, le Conseil d'Administration a décidé d'initier les démarches opérationnelles. L'Assemblée Générale Extraordinaire de la FRC qui s'est réunie le 28 avril 2024 a approuvé le principe d'évolution de l'Association en fondation reconnue d'utilité publique et les principaux éléments constitutifs du dossier à déposer pour instruction au ministère de l'Intérieur.

Les 4 orientations suivantes ont été fixées pour le développement de la future Fondation :

- **poursuivre** et intensifier l'action de soutien à la recherche sur le cerveau ;
- **animer** l'écosystème « cerveau » en y jouant un rôle central ;
- **diffuser** et partager les avancées sur la connaissance sur le cerveau ;
- **développer** ses ressources et ses moyens.

Transformer la structure de la FRC représente une chance unique qui lui permettra de franchir une étape et de prendre une dimension à la hauteur de ses ambitions et des besoins du secteur, en cohérence avec ses missions et ses objectifs.

Nous présentons ci-après les principaux éléments de réflexion sur la future « Fondation pour la Recherche sur le Cerveau » exposés au Ministère de l'Intérieur.



## Le but de la Fondation

Le but de la Fondation est défini de la manière suivante :

« L'établissement intitulé "Fondation pour la Recherche sur le Cerveau" est issu de la transformation en fondation reconnue d'utilité publique de l'Association "Fédération pour la Recherche sur le Cerveau", dont la déclaration a été publiée au Journal officiel du 19 février 2000. Elle s'inscrit pleinement dans l'esprit et la continuation de l'Association, pionnière dans sa vision de faire avancer la recherche sur le cerveau en complément des recherches sur les pathologies portées par les associations ou fondations spécifiques et s'engage à faire avancer la connaissance sur le fonctionnement du cerveau humain pour remédier à ses dysfonctionnements de nature neurologique ou psychiatrique.

La Fondation a pour but, en France et à l'étranger, de :

- 1- **soutenir** et orienter la recherche sur le cerveau ;
- 2- **sensibiliser** à l'importance de connaître et comprendre le cerveau ;
- 3- **mobiliser** et animer l'écosystème associatif dans l'exact prolongement de l'ADN de la fédération. Fondatrice.

## Les moyens d'action de la Fondation

Les moyens d'action de la Fondation sont ainsi rédigés dans le projet :

- rassembler, soutenir et aider à coordonner les efforts entrepris par les différents acteurs concourant à la recherche sur le cerveau ;
- soutenir, par tous moyens notamment financiers, toutes personnes morales qui développent des projets et des actions en lien avec son objet statutaire ;
- mener des appels à projets en lien avec son objet ;
- l'octroi de bourses et prix en lien avec son objet ;
- le financement de chaires, travaux et thèses universitaires et scientifiques ;
- la veille sur les innovations en Europe et dans le monde concernant les nouvelles façons d'agir, en lien avec son objet ;
- mobiliser en tant que de besoins l'écosystème associatif autour du cerveau et de ses pathologies ;
- mener des campagnes de sensibilisation en lien avec son objet, notamment la campagne nationale du Neurodon ;

- mettre en place un ou plusieurs comités consultatifs, notamment le Comité d'orientation stratégique et le Conseil Scientifique visés à l'article 8 des présents statuts, afin d'assister le Conseil d'Administration dans toutes les actions menées par la Fondation ;
- organiser, participer et/ou soutenir des projets et des événements en lien avec son objet statutaire quelle qu'en soit la forme ;
- mettre en place des partenariats et/ou des actions de coopération en lien avec son objet avec tous types d'organismes publics et privés ;
- organiser, participer et/ou soutenir la réalisation de publications et la diffusion de tout support de communication, y compris revue, ouvrage, site Internet, documentaires et films et autres supports multimédias en lien avec son objet statutaire ;
- organiser, participer et/ou soutenir la réalisation de toutes conférences, colloques et, plus généralement, toutes manifestations susceptibles de permettre le développement de ses activités et de renforcer sa notoriété ;
- toute action de plaidoyer au niveau national et européen en faveur de la recherche sur le cerveau ;
- gérer tous biens mobiliers et immobiliers pour les besoins de toutes activités nécessaires à la réalisation de sa mission, dont la Fondation est propriétaire directement ou indirectement ou dont la gestion lui est confiée ;
- et plus généralement, mettre en œuvre tous moyens appropriés à la poursuite des objectifs visés qui soient conformes à la loi et aux règlements.

Afin de réaliser son objet d'intérêt général (article 1er), la Fondation peut également :

- vendre tous produits et réaliser toutes prestations en rapport avec son objet statutaire ;
- détenir et gérer toute participation dans des structures tierces de nature commerciale ou civile exerçant une activité en lien avec son objet statutaire. »

## La gouvernance de la Fondation

### ○ La composition du Conseil d'Administration

La Fondation serait administrée par un Conseil d'Administration de douze membres, composé de trois collèges :

- six membres au titre du collège des personnalités qualifiées ;
- deux membres au titre du collège des partenaires institutionnels ;
- quatre membres au titre du collège des acteurs de la société civile pour le cerveau.

#### Le collège des personnalités qualifiées :

Dans cette perspective, le collège des personnalités qualifiées comprend six personnes physiques choisies en raison de leur compétence dans le domaine d'activité de la Fondation. Elles sont cooptées par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration. Leur mandat est de quatre ans renouvelables deux fois consécutivement. Le collège est renouvelé tous les deux ans par moitié.

Les personnalités qualifiées ne peuvent être membres du Conseil d'Administration ou de la direction des personnes morales composant le collège des partenaires institutionnels ou de celles composant le Comité des acteurs de la société civile pour le cerveau, ni membres du collège des acteurs de la société civile pour le cerveau. Les membres personnes physiques de l'Association « Fédération pour la Recherche sur le Cerveau » et les membres du Conseil d'Administration ou de la direction des personnes morales membres de l'Association « Fédération pour la Recherche sur le Cerveau » ne peuvent être désignés en tant que personnalité qualifiée.

## **Le collège des partenaires institutionnels :**

Le collège des partenaires institutionnels, dont les buts et les activités convergent avec les missions de la Fondation est composé de :

- la Fondation ophtalmologique Adolphe de Rothschild, fondation reconnue d'utilité publique par décret du 20 avril 1909, représentée par son président ou toute personne dûment habilitée par ce dernier ;
- la Fondation Cognacq-Jay, fondation reconnue d'utilité publique par décret du 2 décembre 1916, représentée par son président ou toute personne dûment habilitée par ce dernier.

Les membres du Conseil d'Administration ou de la direction des partenaires institutionnels ne peuvent être membres du Conseil d'Administration de la Fondation dans un autre collège que celui des partenaires institutionnels. En cas de démission ou de dissolution d'un partenaire institutionnel, une délibération du Conseil d'Administration, réunissant plus de la moitié des membres en exercice et prise à la majorité des trois quarts des membres présents ou représentés après avis conforme du ministre de l'Intérieur, désigne une nouvelle personne morale qui y a expressément consenti.

## **Le collège des acteurs de la société civile pour le cerveau :**

Le collège des acteurs de la société civile pour le cerveau présenté dans le projet comprend quatre membres personnes morales ou physiques élus à la majorité des suffrages exprimés par le Comité des acteurs de la société civile pour le cerveau de la Fondation en son sein. Le mandat des membres du collège des acteurs de la société civile pour le cerveau est de quatre ans. Le collège est renouvelé tous les deux ans par moitié. Le nombre de mandat des membres du collège des acteurs de la société civile pour le cerveau n'est pas limité.

Le Comité des acteurs de la société civile pour le cerveau est composé à l'origine des dix membres composant l'Association « Fédération pour la Recherche sur le Cerveau » préalablement à sa transformation, à savoir six personnes morales qui œuvrent dans les domaines de la connaissance du cerveau et de ses dysfonctionnements et/ou qui se consacrent au soutien des personnes atteintes de pathologies neurologiques ou psychiatriques ou au financement de la recherche sur ces mêmes pathologies et quatre personnes physiques qualifiées.

Par la suite, d'autres personnes morales œuvrant dans les domaines de la connaissance du cerveau et de ses dysfonctionnements et/ou se consacrant au soutien des personnes atteintes de pathologies neurologiques ou psychiatriques ou au financement de la recherche sur ces mêmes pathologies pourront rejoindre le Comité des acteurs de la société civile pour le cerveau. Les candidatures doivent être déposées au Conseil d'Administration de la Fondation et le comité statue à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés sur l'intégration de ses nouveaux membres.

Initialement les quatre sièges du collège des acteurs de la société civile pour le cerveau sont répartis comme suit :

- trois sièges au moins sont attribués aux personnes morales œuvrant dans les domaines de la connaissance du cerveau et de ses dysfonctionnements et/ou se consacrant au soutien des personnes atteintes de pathologies neurologiques ou psychiatriques ou au financement de la recherche sur ces mêmes pathologies ;
- un siège au plus est attribué à une personne physique qualifiée issue de l'Association « Fédération pour la Recherche sur le Cerveau ».

## **Le commissaire du gouvernement**

Du fait de l'absence d'un collège des membres de droit au sein du Conseil d'Administration, un commissaire du Gouvernement, désigné par le ministre de l'Intérieur après avis du ministre de la Recherche, assisterait aux réunions du Conseil d'Administration avec voix consultative.

## ○ **Les comités consultatifs**

À date, nous avons prévu de mettre en place trois comités consultatifs qui assisteraient le Conseil d'Administration dans le cadre de son fonctionnement quotidien :

### **Le Comité des acteurs de la société civile pour le cerveau :**

Le Comité des Acteurs de la Société Civile pour le Cerveau serait composé à l'origine de l'ensemble des membres actuels de la FRC, à savoir six personnes morales qui se consacrent au soutien aux personnes atteintes de pathologies neurologiques ou psychiatriques ou au financement de la recherche sur ces mêmes pathologies (France Parkinson, Fondation France Sclérose en plaques, FFRE, AMADYS, Fondation Paralysie Cérébrale, Unafam) et quatre personnes physiques qualifiées.

Par la suite, d'autres personnes morales œuvrant dans les domaines de la connaissance du cerveau et de ses dysfonctionnements pourront rejoindre le Comité des acteurs de la société civile pour le cerveau. Les candidatures devront être déposées au Conseil d'Administration de la Fondation et le comité statuera à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés sur l'adhésion de ses nouveaux membres personnes morales.

Initialement les quatre sièges du collège des acteurs de la société civile pour le cerveau seraient répartis comme suit :

- trois sièges au moins seront attribués aux personnes morales se consacrant au soutien des personnes atteintes de pathologies neurologiques ou psychiatriques ou au financement de la recherche sur ces mêmes pathologies ;
- un siège au plus sera attribué à une personne physique qualifiée issue de l'Association FRC.

### **Le Comité d'orientation de la recherche :**

Le Comité d'orientation de la recherche conseillerait le Conseil d'Administration sur la stratégie scientifique à long terme de la Fondation : choix des thématiques des appels à projets, initiation de programmes scientifiques thématiques, partenariats scientifiques, veille sur l'écosystème de la recherche. Le Comité serait composé de scientifiques expérimentés occupant ou ayant occupé de hautes fonctions dans le domaine de la recherche en neurosciences, neurologie ou psychiatrie, ou dans des domaines connexes.

Le président du Comité d'orientation de la recherche assistera de plein droit avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration.

### **Le Conseil Scientifique :**

Comme c'est le cas aujourd'hui, le Conseil Scientifique conservera la charge de l'évaluation scientifique des projets de recherche soumis à la Fondation. Dans le cadre des appels à projets, il communique ses recommandations au Conseil d'Administration qui vote les financements des projets. Il sera composé de scientifiques experts des domaines de recherche d'intérêt pour la FRC dans le champ des neurosciences, de la neurologie et de la psychiatrie.

Le président du Conseil Scientifique assiste de plein droit avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration.

## **Les aspects budgétaires et financiers**

### ○ **La dotation**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2024 de la FRC a approuvé l'affectation d'une somme d'un million cinq cent mille euros à la dotation de la future Fondation en vue de sa reconnaissance comme établissement d'utilité publique. Cette somme, versée en numéraire, serait affectée à la dotation à titre gratuit et irrévocable.

La dotation ne pourra pas être consommée.

## ○ **Les ressources**

Les ressources de la Fondation lui permettant de déployer ses actions se composent :

### **De générosité du public et notamment :**

- Des dons des particuliers par collecte événementielle. Ces dons connaissent une croissance régulière. Ils sont collectés auprès d'une base de donateurs fidèles grâce à des opérations récurrentes, bien maîtrisées, qui seront maintenues et déployées pour atteindre 25% du total des ressources en 2027.
- De l'opération « Espoir en Tête », menée en partenariat avec le Rotary International depuis presque 20 ans, qui sera poursuivie grâce à la solidité de la Convention et de l'amitié qui lie les 2 structures. Elle est budgétée à un niveau stable, à 870 000 € par an.
- De la réception de legs, donation et assurance-vie, budgétée à 800 000 € par an. Le nombre de nouveaux dossiers ouverts chaque année, ainsi que la facilité qui va être apportée par le changement de structure juridique en Fondation Reconnue d'Utilité Publique suggère que ce chiffre est un minimum et sera probablement supérieur au budget prévisionnel.
- Il est prévu à partir de 2025 de lancer de nouvelles actions de levée de fonds auprès des grands donateurs particuliers, au titre de la réduction IFI. Cela sera rendu possible grâce à notre nouveau statut de Fondation Reconnue d'Utilité Publique.

### **De l'apport des entreprises et de l'écosystème associatif :**

Dès 2025, des actions de mécénat vers les entreprises vont être déployées, notamment pour venir soutenir les actions de promotion de la cause du cerveau et de diffusion des savoirs.

Depuis 2019, certaines structures d'intérêt général qui œuvrent dans le domaine des maladies neurologiques et psychiatrique contribuent financièrement à la recherche en neurosciences au travers de l'Appel à Projets FRC. Cette tendance devrait perdurer et s'amplifier au fur et à mesure que la Fondation attirera toujours plus d'acteurs dans son Comité des acteurs de la société civile pour le cerveau.

### **D'autres produits sont prévus à des niveaux constants :**

Ils sont constitués de produits financiers, de reprises de provisions, d'aides diverses...

## ○ **Les charges**

Les charges prévisionnelles de la Fondation sont :

### **Le soutien à la recherche scientifique sur le cerveau :**

L'Appel à Projet FRC — qui permet depuis l'année 2001 de doter les meilleures équipes en matériel et ressources humaines nécessaires aux expériences — continuera d'être soutenu dans sa forme actuelle à hauteur de 1 500 000 € par an.

L'Appel à Projet Espoir en Tête permet depuis 2005 de doter les équipes de recherche de gros équipements de haute technologie nécessaires à leurs recherches. Il est prévu dans les années qui viennent de le maintenir au même niveau, c'est à dire 800 000 €.

La Fondation va concevoir et déployer de nouveaux programmes de recherche utiles à la communauté scientifique et aux patients. Ils sont à l'étude et devraient pouvoir être financés à partir des années 2025-2026. Trois millions d'€ ont été portés en réserve dans les comptes pour les soutenir au cours des prochaines années. En 2027, le soutien à ces nouveaux projets devrait s'élever à 1 million d'€.

### **Les actions de partage de la connaissance et de promotion de la cause cerveau :**

Outre le maintien des quelques actions historiques, il s'agit pour la FRC d'investir dans de nouvelles actions à concevoir et à mettre en œuvre : études, observatoire... Les ressources humaines nécessaires à la construction de ces nouvelles actions sont prévues dès 2025.

## **Les frais de recherche de fonds :**

Pour assurer la progression, constante et régulière des dons des particuliers en marketing direct et en collecte événementielle, nous avons prévu une augmentation des frais de recherche de fonds proportionnelle à cette augmentation notamment pour renforcer l'infrastructure administrative de la future Fondation.

Pour ce qui est des frais de collecte de fonds pour les legs, donations et assurances-vie, nous allons investir un budget pour développer ce type de ressources, dès que le décret de reconnaissance d'utilité publique sera publié. Le budget mobilisé à cet effet devrait permettre d'assurer la publicité minimum auprès des prescripteurs, de mettre en place une relation testateurs, et de diffuser les informations essentielles sur notre site internet qui devra être revu.

Enfin, un nouvel investissement sera réalisé pour assurer les nouvelles levées de fonds prévues dans les ressources, notamment pour prospection une cible de grands donateurs et de philanthropes particuliers.

## **Les frais de fonctionnement et divers :**

La masse salariale de la FRC va augmenter assez fortement au cours des prochaines années, afin de constituer l'équipe qui déployera la nouvelle ambition pour la recherche et pour la promotion de la cause du cerveau. En juin 2024 l'équipe est composée de 3,5 ETP, à savoir la déléguée générale, une chargée des actions scientifiques, une chargée de gestion administrative et de vie associative, une chargée de la communication à temps partiel.

Les développements ont été réfléchis au vu de la progression régulière et solide des ressources et réserves de la FRC ces dernières années, des ambitions nouvelles dessinées au terme de deux ans de réflexion stratégique et des atouts significatifs du statut de fondation reconnue d'utilité publique. C'est donc avec confiance et sérénité que la fédération s'engage dans cette transformation.

**Par décret du Premier ministre en Conseil d'Etat du 21 janvier 2025 publié au Journal Officiel du 23 janvier 2025 la Fédération pour la recherche sur le cerveau est officiellement devenue une Fondation reconnue d'utilité publique, ouvrant résolument une nouvelle page de son histoire.**



Nous invitons nos lecteurs qui le souhaitent à prendre connaissance des statuts complets de la Fondation sur notre site internet : [frcneurodon.org](http://frcneurodon.org)



# UN NOUVEAU BINÔME À LA TÊTE DE LA FRC POUR DÉVELOPPER LE PROJET DE LA FONDATION

## Une nouvelle Présidente pour la FRC

**Le Conseil d'Administration, le Conseil Scientifique, l'équipe et les bénévoles fidèles de la FRC sont particulièrement reconnaissants envers Jean-Marie Laurent pour son engagement sans faille auprès de la FRC. Au terme de 12 années d'un engagement exemplaire, Jean-Marie Laurent a passé la main à Béatrice de Durfort, élue nouvelle Présidente de la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau lors du Conseil d'Administration du 28 juin 2024.** Avec son implication reconnue dans le domaine de l'intérêt général depuis des décennies, c'était une suite logique pour la structure de nommer Béatrice de Durfort à cette importante fonction. Son expertise est un appui solide pour mener concrètement et efficacement la FRC sur le chemin de la transformation en FRUP.



Jean-Marie Laurent témoigne



« Aujourd'hui, après de nombreuses années passées à la présidence de la FRC, il est temps pour moi de passer le relais. Pour intensifier notre soutien à la recherche, de nouvelles ambitions se profilent et Béatrice de Durfort, qui a été à mes côtés en tant que Vice-présidente depuis plus d'un an, a la volonté et l'expérience de les mener à bien, à vos côtés. Elle a toute ma confiance. »

Béatrice de Durfort déclare



« Je suis très honorée de la confiance qui m'est accordée et je puis vous assurer que je mettrai tout en œuvre pour porter encore plus loin la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau, faire avancer la recherche en neurosciences pour aider les chercheurs à mieux comprendre et connaître les dysfonctionnements du cerveau et ainsi, arriver un jour à guérir ces maladies. Je compte sur vous, je compte sur toutes les énergies, ensemble nous y parviendrons ! »

## Le changement de direction pour lancer la Fondation

En poste depuis 2016, Anne-Marie Sacco a quitté ses fonctions le 31 décembre 2024. C'est avec une très grande reconnaissance pour son travail au long cours, la structuration, le renforcement et le développement de la FRC tout au long de ces années, que nous la remercions sincèrement. Son professionnalisme et sa persévérance permettent désormais à la FRC de passer un cap et d'ouvrir une ère nouvelle.

**Pour assurer une transition sereine et efficace, Sonia de Leusse a rejoint la FRC en septembre 2024** pour un tûillage de quelques mois. Dès son arrivée, elle s'est pleinement investie dans la préfiguration de la future Fondation, dont le dossier était alors en cours de validation auprès du cabinet du Premier ministre. Cette passation prolongée illustre la capacité de la FRC à assurer une continuité harmonieuse et réfléchie, au service de sa mission essentielle : faire avancer la recherche sur le cerveau pour remédier à ses dysfonctionnements de nature neurologique et psychiatrique.

Sonia de Leusse incarnera un nouveau tandem, aux côtés de Béatrice de Durfort. Forte d'une expérience significative dans la direction d'associations et la vulgarisation de recherches, Sonia de Leusse apporte avec elle son énergie pour insuffler un nouvel élan à l'organisation. **Elle s'attachera à renforcer les acquis de l'organisation tout en explorant de nouvelles perspectives de développement, et notamment le passage en FRUP, espéré au premier trimestre 2025.** La FRC est confiante dans son avenir.

Le mot de Sonia de Leusse, directrice de la future Fondation



« Je suis heureuse et fière de rejoindre cette structure d'excellence. Avec vous, mon ambition est de tout mettre en œuvre pour accélérer les avancées de la recherche, développer les activités de la FRC et sensibiliser le grand public à cette grande cause qu'est le cerveau. Comprendre ses fonctionnements et dysfonctionnements, c'est la clé pour trouver des traitements aux maladies et parvenir à guérir les patients. »

## DES RESSOURCES SOLIDES POUR UNE TRANSITION RÉUSSIE

### Les événements, des collectes fidèles au neurodon



Si la collecte événementielle n'a pas retrouvé son niveau de 2019, avant le Covid, elle repose sur un **noyau de correspondants particulièrement actifs et fidèles**. Grâce à leur mobilisation, le neurodon a récolté 45 879 € au travers d'opérations aussi variées que la sensibilisation dans les magasins de distribution alimentaire Carrefour et Intermarché, les journées des Jardins Ouverts, ainsi que des événements menés par nos amis rotariens ou issus d'initiatives spontanées. Ces événements permettent d'aller à la rencontre des publics, de sensibiliser, d'expliquer les maladies du cerveau et les besoins des chercheurs. C'est pourquoi, outre les fonds levés pour la recherche, elles ont une grande utilité.



C'est ainsi que la 21<sup>ème</sup> édition de notre opération historique « **Les Jardins Ouverts pour le Neurodon** » s'est tenue le weekend des 4 et 5 mai 2024 en coordination avec le Comité des Parcs & Jardins de France que nous remercions très sincèrement. 107 jardins répartis dans 9 régions ont permis de collecter près de 24 000 €. Les jardins ont largement diffusé l'opération dans la presse locale. Des articles sont parus dans les journaux tels que Ouest France, la Presse de la Manche, le Télégramme, le Courrier Cauchois, et bien d'autres.

En janvier un **dîner Truffe a été organisé par le Rotary Club Valréas-Nyons**, une première plus que réussie ! Ce club Rotary a renouvelé en juin sa traditionnelle opération « **vente des pièges contre la mouche de l'olive** » qui est toujours un succès sur les marchés.

En mars, de nombreuses opérations en faveur de la cause du cerveau ont eu lieu :

- Le traditionnel neurodon dans les magasins de grande distribution alimentaire : à l'Intermarché de Saint-Médard-en-Jalles (33) organisé par le Club Rotary Bordeaux les Jalles, au Super U de la Turballe (44) organisé par Susan Cammas, au Carrefour des Ulis (91) organisé par Michel Blanchard, et l'équipe habituelle de Bordeaux (33) dans trois magasins Carrefour (Ferry, Fonaudège et Mérignac).



- L'opération annuelle le « **Bike Rota Run** » à Marmande (47) par le Club Rotary Marmande.
- Une soirée solidaire organisée par le **Grand GEM**, l'association Simon de Cyrène Marseille et l'**Association des Familles de Traumatisés crâniens et de Cérébro-lésés des Bouches du Rhônes** (l'AFTC13).
- Un spectacle théâtral « **C'est qui le patron ?** » joué par l'**Association des Jeunes de Courcisé** (AJC) (53).

À l'occasion de la « **course de héros** » au mois de juin, le **Club Rotary Levallois** a décidé d'attribuer leur collecte à la FRC. Une remise de chèque a eu lieu en octobre en présence d'Anne-Marie Sacco, directrice de la Fédération.

Le **collectif « la Chansonnerie »** a organisé **un concert de chansons françaises** au profit de la FRC à Loctudy (29) au mois de mai.

Monsieur **Jean-Noël Grapton** a mené une **chorale spontanée** pour la 4<sup>ème</sup> année à Saint Georges de Poisieux (18).



**Un grand merci à tous** pour votre soutien, votre temps et votre engagement qui sont précieux pour la cause du cerveau !

## Les legs

Après une année 2023 exceptionnelle marquée par l'arrivée d'un leg conséquent, qui a permis à la FRC d'entamer en 2024 sa transformation en fondation pour obtenir la reconnaissance d'utilité publique, **le montant des legs et assurances-vie encaissé en 2024 atteint un très bon niveau de ressources**. Avec plus d'un million d'€, il double ainsi les montants reçus en 2022 et en 2021.

Nous prêtons une attention particulière au suivi des dossiers legs et assurances-vie : en lien étroit avec les notaires, les commissaires-priseurs, les agences immobilières, nous veillons au respect des volontés des testateurs et à la valorisation de leurs biens, afin d'optimiser nos ressources, et ainsi, notre impact sur la recherche.



**Merci à Josiane, Odette, Suzanne, Ida, René, Jeanne, Thérèse** qui ont désigné la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau comme bénéficiaire de tout ou partie de leurs biens, **donnant ainsi un sens profond à leur patrimoine et laissant une trace utile pour les générations à venir**. Leurs legs sont des gestes durables qui contribuent concrètement à faire avancer la cause du cerveau.

## Les dons

Les dons des particuliers constituent une source de stabilité essentielle, témoignant de la confiance durable que nos donateurs nous accordent. **Certains d'entre eux nous soutiennent fidèlement depuis près de 20 ans, et nous les remercions très sincèrement pour leur engagement indéfectible.**

**La collecte en ligne poursuit sa progression**, tandis que les dons par chèque connaissent une baisse progressive, bien qu'ils restent encore majoritaires à ce jour.

**Les dons effectués en mémoire d'un proche, également appelés « dons in memoriam », représentent désormais 7 % du total des contributions.** Ce chiffre reflète l'élan de solidarité des familles qui, même dans l'épreuve, choisissent de soutenir la recherche. Nous leur adressons nos pensées les plus sincères ainsi que notre profonde gratitude.

**Pour informer nos donateurs de l'usage de leur générosité, nous diffusons chaque premier vendredi du mois une e-newsletter qui met en avant les actualités de la recherche, explique les projets scientifiques que nous soutenons, présente les actualités de la FRC et celles de ses membres** comme les journées « Parlons Recherche » de France Parkinson, les webinaires animés pour les proches et malades par la France Sclérose en Plaques, ou les évènements de collecte comme le défi Psycyclette de l'Unafam, STEPtember organisé par la Fondation paralysie cérébrale, l'opération Fêtes des Mères de France Sclérose en Plaques ou encore la course des héros organisée par la FFRE. Elles sont conçues, réalisées et routées en interne pour limiter les coûts de communication. Elles jouent un rôle essentiel de sensibilisation et d'information.

## Un renfort opérationnel pour dynamiser la collecte de fonds



L'équipe opérationnelle s'étoffe avec l'arrivée de **Stéphanie Foucher, nouvelle responsable de la levée de fonds**. Sa mission : définir et impulser une stratégie ambitieuse **pour renforcer la collecte auprès de tous les publics susceptibles de soutenir la recherche sur les maladies du cerveau**. Elle travaillera étroitement avec Lucile Ferrand, chargée de communication et de collecte numérique, et Katia Bortolaso, chargée de gestion et vie associative. La stratégie autour des soutiens spécifiques tels que les legs et les dons délivrés au moment d'un décès feront bien évidemment partie de ses missions. Ce recrutement s'inscrit dans une volonté de structurer durablement la stratégie de collecte, essentielle pour la FRC, dont le financement repose exclusivement sur la générosité du public. **Grâce à sa solide expérience dans le domaine, Stéphanie apportera une expertise précieuse au service d'une cause qui mérite d'être mieux connue, reconnue, et surtout, soutenue.**





## LA RECHERCHE EN NEUROSCIENCES AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT

### L'Appel à Projets FRC

En 2024, s'est déroulée la deuxième déclinaison du programme triennal. L'Appel à Projet de la FRC portait sur « les mécanismes sous-tendant les symptômes communs aux maladies du cerveau ».

En réponse à cet Appel à Projets, 66 demandes de financement ont été reçues, équivalant à un besoin de 5,3 millions d'€. A l'issue de la deuxième phase, 23 projets ont été retenus par le Conseil Scientifique de la Fondation et proposés au financement des membres et des mécènes.

L'expertise du Conseil Scientifique pour l'attribution des financements repose sur une méthodologie rigoureuse (en deux temps, experts français et étrangers, en moyenne 3 par dossier). Tous les dossiers donnant lieu à des notations contradictoires ont été discutés. Les conflits d'intérêts éventuels sont contrôlés et gérés. Les débats du Conseil Scientifique donnent lieu à la rédaction d'un compte-rendu.

Le nombre de projets de recherche soutenu cette année est exceptionnel puisque les **23 lauréats ont obtenu une subvention de 78 000 € à 80 000 € chacun. Ainsi, en 2024 plus de 1,8 millions d'euros ont été versés par la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau pour soutenir des projets de recherche transversaux.** Le nombre de projets financés et les sommes allouées sont en augmentation constante depuis les dernières années, avec un record atteint cette année.

### La contribution des membres de la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau à la recherche

France Parkinson, France Sclérose en Plaques et l'Unafam ont apporté cette année encore un soutien financier aux projets de recherche sélectionnées par le Conseil Scientifique de la Fondation à hauteur de 279 000 €. A noter que cette année, France Parkinson a choisi de soutenir deux projets contre un projet les années précédentes.

**Merci à eux et à leurs donateurs !**



**La première déclinaison de ce programme triennal :** Pour rappel, la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau et ses associations membres avaient lancé en 2023 un nouveau programme pour 3 ans sur la thématique « au croisement des maladies du cerveau ». En effet, les pathologies neurologiques et psychiatriques sont bien trop souvent abordées par leurs différences, beaucoup plus rarement par leurs ressemblances. Pourtant, c'est bien toujours le même organe, notre cerveau, qui est touché. La première déclinaison consistait à étudier les causes communes des maladies du cerveau telles que la neuroinflammation, l'accumulation de protéines anormales, les mutations génétiques... Cette deuxième déclinaison, centrée sur l'étude des symptômes communs, prolonge la première : en effet, le dysfonctionnement de mécanismes biologiques peut entraîner des symptômes similaires dans différentes maladies.

## L'opération cinéma de nos fidèles partenaires rotariens « Espoir en Tête »

Cette opération qui permet chaque année de financer l'achat de gros matériels par un Appel à Projets Exceptionnel a repris cette année. Cette saison 18 a permis la diffusion en avant-première, dès mars 2024, du film Louise Violet. Pour rappel, en 2023, le Rotary-Espoir en Tête n'avait pas financé de projets de recherche en raison d'un ajustement du calendrier, changé pendant la période de la Covid. Les fonds collectés par le Rotary-Espoir en Tête ont permis de financer cet Appel à Projets Exceptionnel n°18 à hauteur de 845 397 €. La Fondation a reçu 30 dossiers de candidatures, 16 dossiers ont été présélectionnés et 6 lauréats ont obtenu une subvention (voir le livret des projets lauréats 2024 - page 32). Une cérémonie de remise des dotations est organisée chaque année. Elle a eu lieu en octobre 2024 à Rennes, réunissant plus de 200 personnes sur place et par visioconférence.



## Le Comité de pilotage de la recherche (Copil recherche)

Le Copil est intervenu cette année en particulier sur la recherche et l'audition de la nouvelle vice-présidente et la **structuration de la troisième déclinaison du programme triennal**. Ce travail a abouti à des orientations précises validées par le Conseil d'Administration. Ainsi, cet appel à projets portera **sur « les mécanismes fondamentaux sous-tendant les approches thérapeutiques communes aux maladies du cerveau »**. Il a été lancé auprès de la communauté scientifique en juin 2024.

Le Copil recherche s'est également réuni plusieurs fois pour élaborer la thématique du nouveau programme d'Appel à Projets de la Fondation qui se profilera pendant quatre ans : « **Le cerveau en équilibre** ».



La Fondation pour la Recherche sur le Cerveau, a en effet décidé de lancer un nouveau programme conforme à sa vision transverse de la recherche sur le thème des équilibres du cerveau.

**Tout est une question d'équilibre. Notre cerveau, et plus largement notre système nerveux, n'échappent pas à la règle. Cet organe est stimulé par des signaux internes provenant de notre corps et des signaux externes, par exemple l'environnement. Face à ces sollicitations, le cerveau a cette capacité incroyable de s'adapter et de se réorganiser pour se maintenir en équilibre. Néanmoins quand ces équilibres sont fragilisés, ils perturbent le fonctionnement de notre cerveau et donnent naissance à des troubles.**

Ce nouveau programme a pour vocation de comprendre comment les équilibres du cerveau sont responsables d'un fonctionnement cérébral sain, malade ou différent. Les résultats de ces recherches permettront entre autres de favoriser le diagnostic précoce et le développement d'interventions ciblées, tout en contribuant à déstigmatiser les personnes aux cerveaux atypiques et/ou malades.



# RAPPORT FINANCIER 2024

**La présentation des comptes de la Fondation pour la Recherche sur le Cerveau est confiée au cabinet Finor inscrit à l'Ordre des experts-comptables, lesquels font également l'objet d'un contrôle légal par le cabinet Léo Jégard & Associés, commissaire aux comptes.**

**Les comptes annuels, une fois présentés par l'expert-comptable, sont examinés et arrêtés par le bureau lors de sa réunion du 27 mai 2025. Ils sont ensuite approuvés par le Conseil d'Administration réuni le 26 juin 2025, conformément aux statuts de la fondation. L'arrêté des comptes précède l'établissement du rapport du commissaire aux comptes et toute communication externe.**



# LE COMPTE DE RÉSULTAT

## LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le total des produits d'exploitation, à 3 328 730 € est inférieur de 2 419 491 € au total de l'exercice 2023 (5 748 221 €). Cette diminution est essentiellement due au résultat atypique de 2023 avec une année blanche pour l'opération Espoir en Tête et un legs /assurance-vie exceptionnel de 4 160 657 €.

- **Les dons manuels**, à 1 796 466 € affichent un résultat supérieur à celui de 2023 (970 037 €). Trois éléments cumulatifs expliquent ce chiffre :
  - L'opération Espoir en Tête n'a pas eu lieu en 2023, du fait du recadrage suite au COVID de son calendrier sur le printemps 2024 (912 803 €).
  - Les dons 2024 (837 785 €) sont en baisse de 3 % sur ceux de 2023 (867 997 €)
  - Les actions de collecte ont été réduites passant ainsi de 74 801 € en 2023 à 45 879 € en 2024.
- **Les legs et assurances-vie** encaissés se maintiennent à un bon niveau (1 179 296 €) comparé à 2023 (352 341 €) si l'on ne tient pas compte du legs exceptionnel de 4 160 657 €.
- Les contributions financières des membres de la FRC au financement de projets de recherche s'élèvent à 279 000 € (200 000 € en 2023).
- **Les autres produits** passent de 40 185 € en 2023 à 73 968 € en 2024.

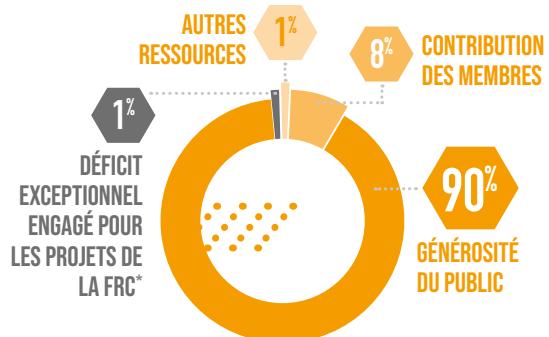
GENÉROSITÉ DU PUBLIC  
3 181 K€

CONTRIBUTION DES MEMBRES :  
279 K€

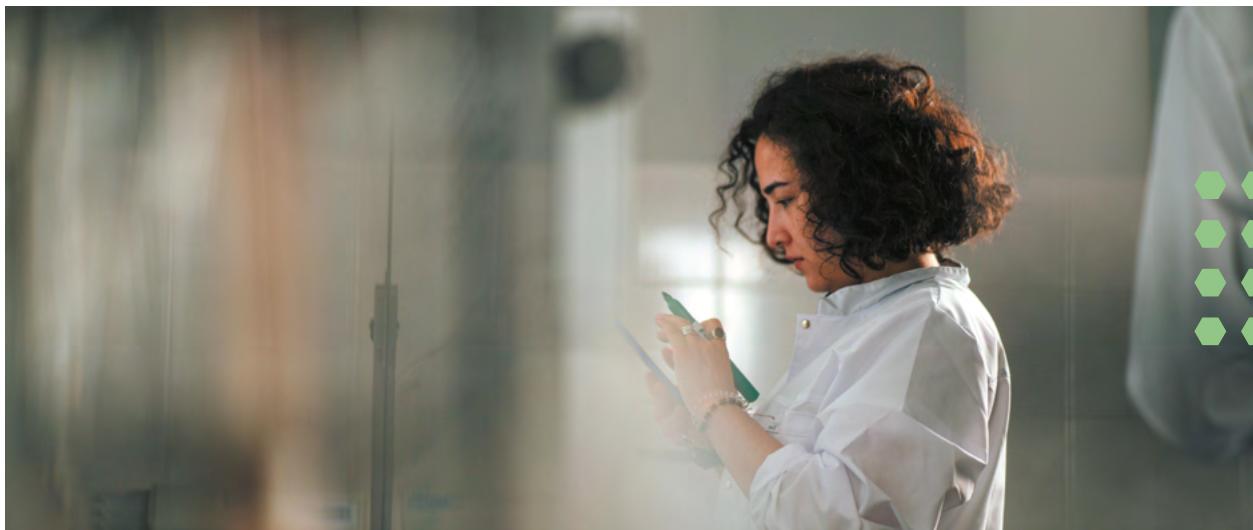
RESSOURCES 3 544 K€

AUTRES :  
43 K€

DÉFICIT EXCEPTIONNEL  
ENGAGÉ POUR LES PROJETS DE LA FRC\* :  
-41 K€



\* Sur la base du report à nouveau des exercices antérieurs disponibles s'élevant à 333 K€ au 31/12/2024



## LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation, à 3 544 303 € sont supérieures de 1 402 958 € à celles de 2023 (2 141 345 €).

- Le principal de cette augmentation s'explique par les aides financières versées à la recherche, d'un montant de 2 681 397 €, et supérieures de 1 204 901 € à celles versées en 2023 (1 476 496 €). C'est en miroir de la diminution des dons manuels en 2023 de « l'année blanche » d'Espoir en Tête, 845 397 € en 2024. Au titre de l'Appel à Projets FRC, le soutien à la recherche est encore en progression par rapport à l'année précédente : 1 836 000 € en 2024 contre 1 458 596 € en 2023.
- Les autres achats et charges externes, qui étaient de 319 119 € en 2023, sont en hausse à 355 068 € (+ 35 949 €). Le poste mission promotionnelle (campagnes digitales & promotionnelles) s'élève à 30 374 € contre 19 420 € en 2023. Les Honoraires s'élèvent à 54 829 € vs 48 328 € en 2023, ils comprennent les frais liés au projet de passage en Fondation de 27 416 € vs 24 516 € en 2023. Les frais de recherche de fonds sont restés à un bon niveau de 107 412 € vs 116 826 € en 2023. Le traitement des dons s'élève à 46 366 € vs 40 989 € en 2023. Les loyers et frais du siège s'élèvent à 96 621 € vs 83 845 € en 2023.
- Les salaires et traitements continuent à progresser à 301 371 €, contre 224 405 € en 2023 (+ 76 966 €), du fait des conditions de départ au 31.12.2024 de la Directrice Déléguée et de l'arrivée en septembre de sa remplaçante. Avec les charges sociales les frais de personnel s'élèvent à 421 662 € et représentent 11.9 % du total des charges contre 315 708 € en 2023.
- Le report en fonds dédiés Espoir en Tête s'élève à 67 606 € après 12 585 € en 2023.

Le résultat d'exploitation fait ressortir un déficit de 215 573 € après un bénéfice en 2023 de 3 606 76 €.

Les produits financiers, se stabilisent à 166 129 € (167 604 € en 2023).

Les produits exceptionnels s'élèvent à 8 332 € et correspondent à un produit sur exercice antérieur. L'impôt sur les bénéfices sur les produits financiers est nul du fait de l'exonération de tous les produits suite à la transformation de l'Association en Fondation. L'an dernier l'impôt s'élevait à 38 995 €.

Une fois ces éléments hors exploitation pris en compte, **le résultat de l'exercice s'établit à un déficit de 41 112 € après un excédent en 2023 de 3 735 485 €.**

**Il est proposé d'affecter ce résultat de - 41 112 € au report à nouveau de 332 782 € portant celui-ci à 291 670 €. Etant rappelé qu'une réserve de 3 000 000 € a été constituée pour financer des nouveaux projets de recherche.**

Concernant l'importance d'un tel fonds de réserve et de ce report à nouveau, il est noté que dans son rapport de mars 2024 consacré au contrôle de la générosité publique, la Cour des Comptes rappelle que :

« les organismes qui font appel à la générosité du public n'ont en général pas vocation à utiliser le produit de la collecte pour constituer des réserves » et que « dans le cas de réserves conséquentes non justifiées, les organismes collecteurs auraient moins de légitimité à continuer à faire appel à la générosité du public et ce d'autant plus que le contenu des appels laisse supposer un manque de moyens pour faire face à des situations particulières ou d'urgence ».

C'est un point d'attention important que nous prenons en compte en 2025 par le recrutement d'un responsable de la recherche pour conduire la diversification des actions de recherche lesquelles demandent un temps de préparation.

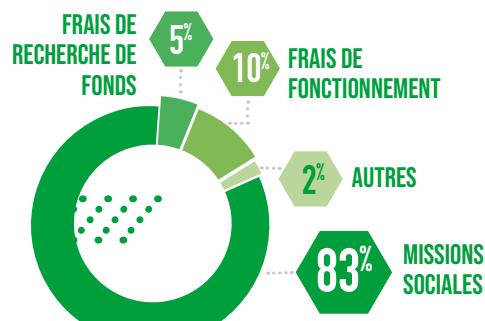
MISSIONS SOCIALES :  
2 929 K€

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS :  
176 K€

EMPLOIS 3 544 K€

AUTRES :  
70 K€

FRAIS DE FONCTIONNEMENT :  
369 K€



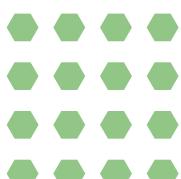
# LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINES ET DESTINATIONS (CROD)

L'ordonnance n°2015-904 du 23 juillet 2015 portant simplification du régime des associations et des fondations dispose que les organismes qui collectent des dons et legs sous forme d'appel à la générosité du public sont tenus, lorsque le montant des dons collectés au cours de l'exercice excède 153 000 €, de publier un compte de résultat par origines et destinations (CROD).

## LES PRODUITS PAR ORIGINE

- **Les fonds issus de la générosité du public** s'élèvent à 3 181 395 € en baisse après un exercice exceptionnel 2023 de 5 695 815 et se répartissent comme suit :
  - **Les dons manuels** pour 1 796 466 € dont :
    - 837 785 € de dons des particuliers qui sont issus des mailings, des dons réguliers en prélèvement automatique, des dons et quêtes décès et d'internet sont en baisse de 3% (867 997 € en 2023).
    - 45 879 € (74 801 € en 2023) de dons issus des différentes manifestations organisées sur le terrain (collectes Neurodon Carrefour et Jardins Ouverts, et autres manifestations locales).
    - 912 803 € du Rotary-Espoir en Tête, en forte augmentation sur 2022 (834 117 €) puisqu'il n'y a pas eu de projection de film en 2023.
  - **Les legs et assurances vie** pour 1 179 296 € (4 512 998 € en 2023)
  - **Les autres produits liés à la générosité du public** pour 187 780 € (87 796 € en 2022). La variation est due en positif par l'augmentation des produits financiers (167 603 € contre 118 18 €) et du reliquat de la dotation recherche de la FRC (16 657 € contre 4 718 €) ; et en sens inverse par la diminution du reliquat de la dotation recherche d'Espoir en Tête (3 518 € contre 7 1260 €).
- **Les produits non liés à la générosité du public** sont en augmentation à 321 795 € (220 009 € en 2023). Cette différence s'explique essentiellement par les « contributions financières sans contrepartie » (financement de projets de recherche par les associations et fondations membres de la FRC), qui s'établissent à 279 000 € en 2024 (200 000 € en 2023).

Les ressources de la FRC sont donc, pour cet exercice 2024, très dépendantes des legs et assurances-vie, par nature incertaines, alors que les autres produits liés à la générosité du public, notamment les dons et les produits des manifestations diminuent.



## LES CHARGES PAR DESTINATION

Le CROD retrace les charges après reventilation de la part des salaires, charges sociales et achats et charges externes entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.

Le tableau ci-contre explicite cette reventilation :

### ○ **Les missions sociales**

Avec un montant de 2 929 098 € (1 658 783 € en 2023), le soutien à la recherche et la promotion de la recherche sont en nette hausse. Ces missions sociales sont financées à 90 % par la générosité du public pour 2 650 098 €, et à 10 % par les contributions des membres de la FRC. Le total des missions sociales représente 82.6 % des charges totales de 2024. L'absence déjà citée de financement d'équipements de recherche par Espoir en Tête sur l'exercice 2023 explique l'augmentation par rapport au taux de 76 % de 2023 et retrouve le niveau de 86 % de 2022.

Le caractère exceptionnel de cet écart se répercute dans les pourcentages relatifs des frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement sur le total des charges.

### ○ **Les frais de recherche de fonds**

Les frais d'appel à la générosité du public, à 175 701 €, comptent pour 4.5% des charges (192 930 € et 8.8% en 2023).

### ○ **Les frais de fonctionnement**

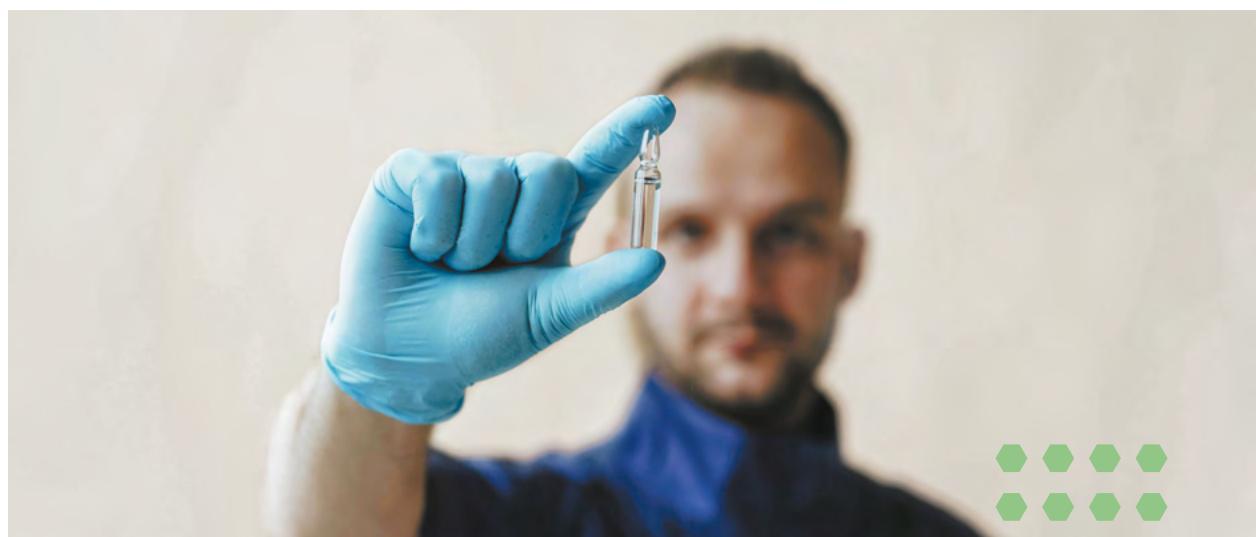
À 369 405 €, ils représentent 10,4% des charges (271 852 € soit 12,4% en 2023).

Les dotations aux provisions et dépréciations (2 492 €) et les reports en fonds dédiés (67 606 €) complètent ces charges, pour des montants et pourcentages moins importants. L'exercice 2024 bénéficie de l'exonération de l'impôt sur les sociétés sur les produits financiers du fait de la transformation de l'association en fondation (38 995 € en 2023).

### ○ **Contributions volontaires en nature :**

À 369 405 €, ils représentent 10,4% des charges (271 852 € soit 12,4% en 2023).

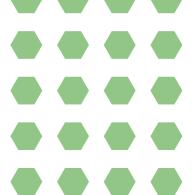
Les contributions volontaires en nature au fonctionnement sont exclusivement issues du bénévolat (68 620 €, soit une valorisation de 3 983 heures) et des prestations en nature (11 353 €) et des dons en nature (4 247 €) soit une valeur comptable totale de 84 220 € (72 962 € en 2023). Ces prestations sont enregistrées en annexe aux comptes et ne viennent pas affecter le résultat.



## Compte de résultat par origine et par destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>Produits liés à la générosité du public</b>	3 181 395	3 181 396	5 695 815	5 695 815
Cotisations sans contrepartie				
Dons manuels	1 796 466	1 796 466	970 037	970 037
Legs, donations et assurance-vie	1 179 296	1 179 296	4 512 998	4 512 998
Mécénat			25 000	25 000
Autres produits liés à la générosité du public	205 633	205 633	187 780	187 780
<b>Produits non liés à la générosité du public</b>	321 795		220 009	
Cotisations sans contrepartie	6 800		6 800	
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	279 000		200 000	
Autres produits non liés à la générosité du public	35 995		13 209	
<b>Subventions et autres concours publics</b>				
<b>Reprises sur provisions et dépréciations</b>				
<b>Utilisations des fonds dédiés antérieurs</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>3 503 191</b>	<b>3 181 396</b>	<b>5 915 824</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>Missions sociales</b>	2 929 098	2 650 098	1 658 783	1 458 783
Actions réalisées par l'organisme (en France)	2 929 098	2 650 098	1 658 783	1 458 783
Versements à un organisme (en France)				
Actions réalisées par l'organisme (à l'étranger)				
Versements à un organisme (à l'étranger)				
<b>Frais de recherche de fonds</b>	175 701	175 701	192 930	192 930
Frais d'appel à la générosité du public	175 701	175 701	192 930	192 930
Frais de recherche d'autres ressources				
<b>Frais de fonctionnement</b>	369 405	369 405	271 852	271 852
<b>Dotations aux provisions et dépréciations</b>	2 492	2 492	5 195	5 195
<b>Impôts sur les bénéfices</b>				
<b>Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>	67 606	67 606	12 585	12 585
	<b>TOTAL</b>	<b>3 544 303</b>	<b>3 265 303</b>	<b>2 180 339</b>
	<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>- 41 112</b>	<b>-83 907</b>	<b>3 735 485</b>
				<b>3 754 470</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>	84 220		72 962	
Bénévolat	68 620		67 760	
Prestations en nature	11 353		4 202	
Dons en nature	4 247		1 000	
<b>Contributions volontaires non liées à la générosité du public</b>				
<b>Concours publics en nature</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
	<b>TOTAL</b>	<b>84 220</b>		<b>72 962</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>Contributions volontaires aux missions sociales</b>				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
Dons en nature				
<b>Contributions volontaires à la recherche de fonds</b>				
<b>Contributions volontaires au fonctionnement</b>	84 220		72 962	
	<b>TOTAL</b>	<b>84 220</b>		<b>72 962</b>



## LE BILAN

**Le total du bilan progresse encore significativement en fin 2024, à 9 726 079 € (8 779 958 € en 2023).**

**À l'actif**, cette progression s'explique principalement par le montant des valeurs mobilières de placement (7 350 744 €, contre 6 784 989 € à fin 2023, + 565 755 €). Ces valeurs de placement sont constituées de produits sans risque sur le capital, principalement des comptes à terme.

Les legs destinés à être cédés et les donations reçus par la FRC et non encaissées, s'élèvent à 1 226 473 € (1 332 281 € en 2023), ce montant variant principalement avec la part de l'immobilier dans les legs reçus.

Les autres créances représentent principalement le montant à recevoir de Rotary- Espoir en Tête de 109 172 € contre 50 333 € fin 2023.

A la clôture des comptes, les disponibilités s'élèvent à 883 699 €, montant supérieur à fin 2023 (555 188 €).

**Au passif**, les fonds propres sans droit de reprise passent de 350 047 € à 1 500 000 € suite à l'affectation du résultat 2023 de 3 735 485 € d'un montant de 1 149 953 € pour constituer la dotation requise pour se transformer en Fondation. Sur ce résultat 2023, un montant de 3 000 000 € a également été affecté à une réserve pour des projets de financement de la recherche. Le report à nouveau est alors passé de 747 250 € à 332 782 € et avec la prise en compte du résultat de l'exercice (- 41 112 €), la situation nette s'établit à 4 791 670 € (4 832 782 € à fin 2023).

Les fonds reportés liés aux legs & donations s'élèvent à 1 226 473 € (1 332 281 € fin 2023)

Le fonds dédié Rotary – Espoir en Tête s'élève à 121 771 € contre 54 165 € fin 2023.

Les dettes fournisseurs (56 053 €) et les dettes fiscales et sociales (106 946 €) sont peu importantes. Les autres dettes, à 3 380 137 €, sont en augmentation par rapport à 2023 (2 327 077 €) du fait de l'absence déjà citée de financement d'équipements de recherche par Espoir en Tête sur l'exercice 2023. Ces dettes correspondent aux subventions de recherche attribuées mais non encore liquidées du fait du rythme de réalisation des projets.

## LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

L'année 2025 sera marquée par l'adaptation de la Fondation à ses nouvelles missions par le renforcement des moyens humains et l'assistance de conseils extérieurs pour développer les ressources.

**Le total des ressources** de l'exercice sont estimées à 2 926 000 € contre 3 503 000 € en 2024, cette baisse de 577 000 € s'explique essentiellement par la réduction des assurances vie et des legs (639 000 €). Les autres ressources d'appel à la générosité public (1 922 000 €) sont estimées en progression de 126 000 € (+7%) due à la recherche digitale de fonds.

Les autres ressources privées s'élèvent à 464 000 € contre 527 000 € en 2024 cette baisse provient essentiellement de l'estimation de la participation des membres à l'appel à projets FRC à 200 000 € contre 289 000 € en 2024. Les autres ressources augmentent globalement de 26 000 €.

**Le total des emplois** est estimé pour 2025 à 3 808 000 € contre 3 477 000 € en 2024, soit une augmentation de 331 000 €.

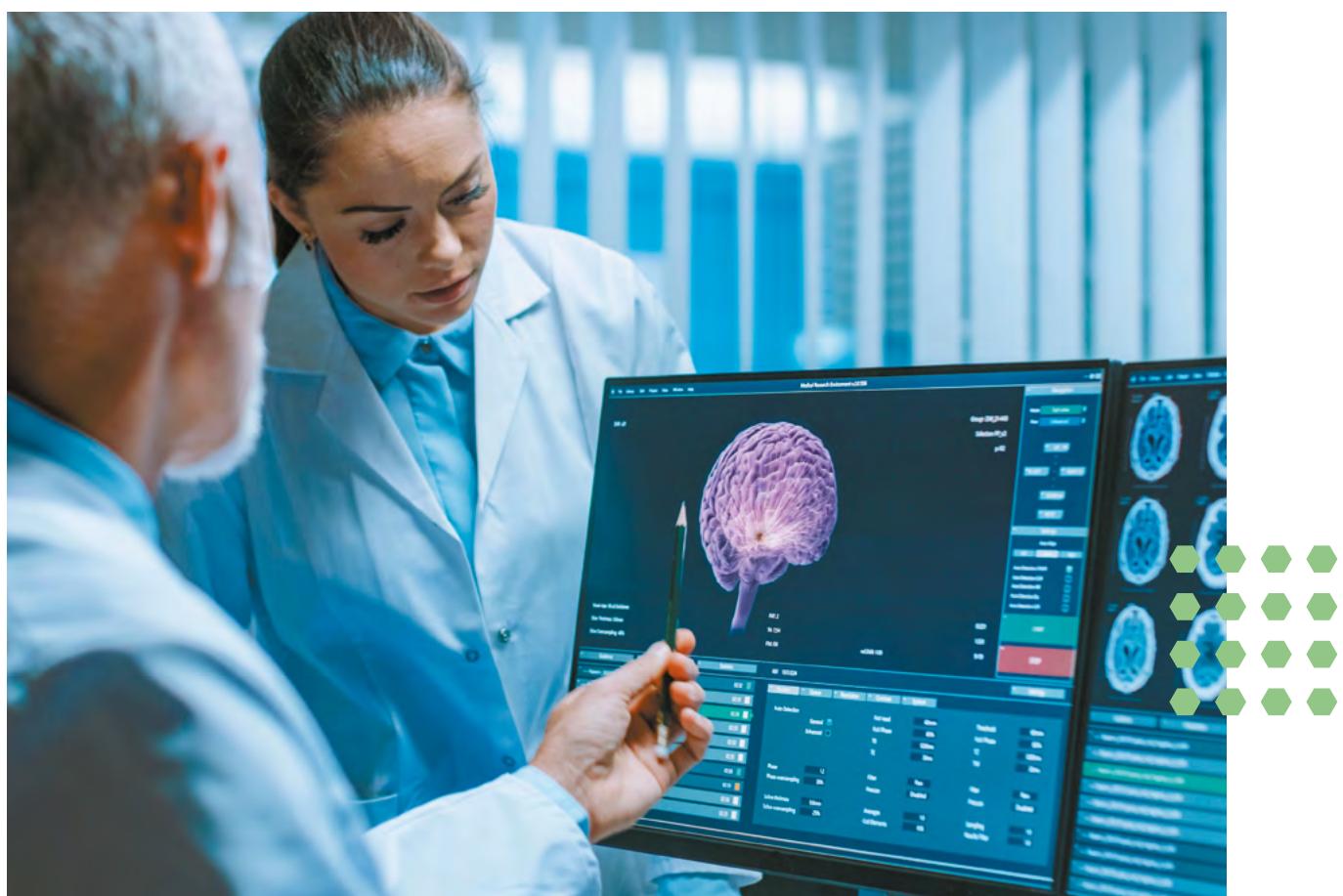
Les emplois pour les missions sociales sont estimés à 3 096 000 € (2 929 000 € en 2024) dont 1 700 000 € pour l'appel à projets FRC, 1 000 000 € pour l'appel à projets Rotary – Espoir en Tête, 91 000 € pour les autres missions (campagnes promotionnelles dont la refonte de la communication liée à la transformation en Fondation reconnue d'utilité publique) et 305 000 € de charges de fonctionnement affectées aux missions sociales (217 000 € en 2024) augmentation due au renforcement de la structure salariale d'un responsable recherche et de l'accroissement du temps passé par la Directrice Générale aux nouvelles missions sociales de la Fondation.

Les frais de recherche de fonds passent de 176 000 € en 2024 à 415 000 €, cette augmentation de 239 000 € provient essentiellement de l'assistance du cabinet Vadato (116 000 €) pour la mise au point d'un plan de développement des ressources sur plus d'un an, avec un premier effet sur la campagne de collecte digitale fin 2025. Les charges de structure affectées à la recherche de fonds s'élèvent à 166 000 € (68 000 € en 2024) à la suite de l'embauche fin 2024 d'une responsable du développement des ressources. Ces frais représentent 10,9 % des emplois (5,1 % en 2024)

Les frais de fonctionnement sont estimés à 290 000 € (7,6 % des emplois) contre 369 000 € en 2024 lesquels comprenaient l'effet du tuilage des deux Directrices et les conditions de départ de la Directrice Déléguée. Ces frais comprennent l'embauche d'un responsable administratif et financier afin de libérer du temps de la Directrice Générale pour se consacrer au développement des missions de la Fondation.

**Le résultat 2025** comprend des ressources de 2 926 000 € et des emplois de 3 808 000 € faisant ressortir une insuffisance de ressources de 882 000 €. Afin de financer 5 subventions recherche de l'appel à projets Rotary- Espoir en Tête (1 000 000 €) il est prévu de reprendre sur le fonds dédié qui s'élève au 31.12.2024 à 121 770 € un montant de 118 960 €, portant l'insuffisance des ressources de l'exercice 2025 à 762 766 €.

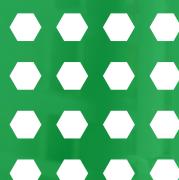
Dans cette hypothèse, il sera proposé d'affecter ce déficit par la reprise sur la réserve recherche de 3 000 000 € un montant de 800 000 € représentant 10 subventions de l'appel à projets FRC et l'augmentation du report à nouveau de 37 234 € portant celui-ci à 328 904 €.





# LIVRET DES PROJETS LAURÉATS 2024

<b>Edito de Béatrice de Durfort et Jean-Philippe Pin</b> <b>Programme triennal 2023-2024-2025</b> <b>« Au croisement des pathologies du cerveau »</b> .....	<b>p.33</b>
<b>L'Appel à Projets FRC</b> .....	<b>p.34</b>
La thématique de l'Appel à Projets 2025 - 3 <sup>e</sup> déclinaison du programme triennal « Les mécanismes sous-tendant les symptômes communs aux maladies du cerveau » .....	p.34
Les projets des lauréats FRC 2024.....	p.35
Les perspectives du 3 <sup>e</sup> Appel à Projets du programme triennal, suivi en 2025 « Les mécanismes fondamentaux sous-tendant des approches thérapeutiques communes aux maladies du cerveau .....	p.42
 <b>Edito de Jean-Pierre Remazheiles (Président de l'Association</b> <b>Rotary Espoir en Tête) et Jean-Philippe Pin (Président du Conseil</b> <b>Scientifique de la FRC) sur l'Appel à Projets Espoir en Tête</b> .....	<b>p.43</b>
<b>L'Appel à Projets Espoir en Tête</b> .....	<b>p.44</b>
Les projets des lauréats EET 2024 .....	p.44
Conclusion et remerciements .....	p.46



# ÉDITO

## LE PROGRAMME TRIENNAL 2023-2024-2025 « AU CROISEMENT DES MALADIES DU CERVEAU »

La Fédération pour la Recherche sur le Cerveau et ses associations membres ont décidé, en concertation, de mener durant 3 années consécutives un programme de recherche sur la thématique : « **Au croisement des maladies du cerveau** ».

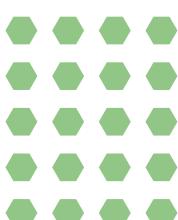
*Nous avons lancé en 2023 un programme de recherche ambitieux qui propose une approche transversale des pathologies neurologiques et psychiatriques. Trop souvent considérées séparément, ces maladies partagent pourtant un même organe touché – notre cerveau – ainsi que de nombreux mécanismes biologiques, symptômes ou encore pistes thérapeutiques.*

*Ce programme, co-construit avec notre Conseil Scientifique, vise justement à explorer ces points communs, à décloisonner les disciplines et à encourager une compréhension plus globale des maladies du cerveau. C'est une manière à la fois rigoureuse et audacieuse d'élargir notre champ d'action au service des patients. Nous y mettons beaucoup d'énergie et d'espoir, convaincus qu'il pourra générer des avancées significatives, au bénéfice du plus grand nombre. Vous y avez toutes et tous un rôle à jouer, et je vous en remercie vivement.*

**Béatrice de Durfort**, Présidente de la FRC

*Ce programme est plus que pertinent. En effet, travailler sur plusieurs maladies du cerveau simultanément permet de repérer des similarités ou des connections entre elles. Comprendre ces liens peut conduire à des avancées plus rapides dans la recherche et à la découverte de traitements communs. Cela permet aussi de combiner les connaissances sur les troubles neurologiques et les troubles psychiatriques pour mieux appréhender les maladies qui touchent le cerveau. Les chercheurs sont mobilisés, le Conseil Scientifique a reçu de nombreux projets et je peux vous assurer que nous avons sélectionné les meilleurs d'entre eux, ceux les plus prometteurs. Nous plaçons beaucoup d'espoir dans ce programme de recherche qui est décliné en trois appels à projets annuels lancés auprès de tous les laboratoires de recherche en neurosciences de France. La première sous-thématique a permis d'étudier les causes communes aux pathologies du cerveau. La deuxième, présentée ci-après, s'inscrit dans cette continuité en étudiant les symptômes communs.*

**Jean-Philippe Pin**, Président du Conseil Scientifique





# L'APPEL À PROJETS 2024 : LES SYMPTÔMES COMMUNS AUX MALADIES DU CERVEAU

La seconde déclinaison du programme « au croisement des maladies du cerveau » aborde la question des symptômes communs aux maladies. Ces symptômes trouvent leur origine dans certaines anomalies structurelles et/ou fonctionnelles. Grâce aux progrès de la recherche, les zones du cerveau et leurs interactions qui sont associées aux émotions, aux mouvements, à la pensée, etc. sont de mieux en mieux caractérisées. Cela a permis de comprendre que même si certains symptômes sont propres à une maladie en particulier, beaucoup se retrouvent dans plusieurs pathologies ou troubles différents. Les symptômes communs concernés peuvent être :



## DES SYMPTÔMES COGNITIFS

(troubles de la mémoire, de l'attention, de la prise de décision..)



## DES SYMPTÔMES MOTEURS

(tremblement, rigidité, contractions involontaires...)



## DES SYMPTÔMES PSYCHIQUES

(troubles de l'humeur, l'anxiété, hallucinations...)



## D'AUTRES TYPES DE SYMPTÔMES

(troubles du sommeil, du comportement, manifestations biologiques...)



## Les projets en lien avec des symptômes cognitifs

### MIEUX COMPRENDRE LES TROUBLES DE LA MOTIVATION SOCIALE DANS LES MALADIES NEUROLOGIQUES ET PSYCHIATRIQUES



**Dr. Christelle Baunez (MARSEILLE)** **80 000 €** avec le soutien de



*Neurobiologie de la Motivation : Rôle du Noyau Sous-thalamique et de ses connexions dans l'Addiction et les Troubles Sociaux*

**Les défauts motivation à rechercher des interactions sociales**, sont communs à divers troubles tels que l'addiction, les troubles du spectre autistique, la dépression et la schizophrénie. Le noyau sous-thalamique serait une structure clé dans la régulation de la motivation et des processus affectifs.

L'inactivation de ce noyau, stratégie utilisée dans la maladie de Parkinson, réduit la motivation pour obtenir des drogues et prévient la perte de contrôle sur la consommation. L'objectif de ce projet porté par **le Dr. Christelle Baunez de l' Institut des Neurosciences de la Timone à Marseille** est de **mieux appréhender le rôle du noyau sous-thalamique et de son réseau dans la motivation sociale** et comprendre si la consommation de drogue peut être modulée par le contexte social. Comprendre les bases cérébrales de ces dérégulations est crucial pour mieux appréhender les troubles de la motivation et faire émerger des stratégies thérapeutiques efficaces.

### CARACTÉRISER L'IMPULSIVITÉ COMMUNE AUX MALADIES DU CERVEAU



**Dr. Laurence Casini (MARSEILLE)** **80 000 €** avec le soutien de



*Mieux caractériser l'impulsivité présente dans le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, la schizophrénie et la maladie de Parkinson grâce à des marqueurs électrophysiologiques*

**L'impulsivité, définie comme l'envie d'agir rapidement sans réfléchir, est présente dans des troubles tels que le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, la schizophrénie, et la maladie de Parkinson**, notamment sous traitement dopaminergique. Ce phénomène repose sur deux composantes distinctes : l'activation impulsive et automatique de l'action et la difficulté à inhiber cette impulsion. Peu étudiées séparément, ces composantes peuvent être affectées différemment selon les pathologies. Le projet porté par le **Dr. Laurence Casini du Centre de recherche en Psychologie et Neurosciences de Marseille**, vise à comparer ces deux aspects dans ces troubles, en utilisant des marqueurs des activités cérébrale et musculaire. Ainsi, son objectif est d'**améliorer la compréhension des mécanismes sous-jacents de l'impulsivité et à ouvrir de nouvelles voies diagnostiques et thérapeutiques pour les troubles et pathologies citées**.

### LES EFFETS DES ANTIDÉPRESSEURS SUR L'ÉPILEPSIE ET LES DÉFICITS DE MÉMOIRE DANS LA MALADIE D'ALZHEIMER



**Dr. Lionel Dahan (TOULOUSE)** **80 000 €**

*Les antidépresseurs : Le lien manquant dans l'association entre la maladie d'Alzheimer, l'épilepsie et les déficits de la consolidation mnésique*

**Les troubles épileptiques sont fréquents, mais souvent sous-diagnostiqués chez les patients atteints de la maladie d'Alzheimer**. De plus, la prescription d'antidépresseurs est courante chez ces patients, mais leurs effets sur l'épilepsie et la mémoire restent peu étudiés. Ce projet, porté par le **Dr. Lionel Dahan au Centre de Recherches sur la Cognition animale à Toulouse**, a pour objectif d'explorer si certains traitements antidépresseurs pourraient influencer l'épilepsie subclinique associée à la maladie d'Alzheimer et si la modulation de l'épilepsie a des répercussions sur la mémoire. **Les résultats de ce projet pourraient bénéficier aux patients souffrant de la maladie d'Alzheimer ainsi qu'à ceux touchés par des pathologies neurodégénératives associées à des troubles de la mémoire et à l'épilepsie.**



## EN QUÊTE DE SIGNES DISTINCTIFS DANS LE CORTEX POUR AMÉLIORER LE DIAGNOSTIC DES PATHOLOGIES PSYCHIQUES



**Dr. Fadila Hadj-Bouziane (LYON) 80 000 €**

*De l'évolution chez les primates vers les maladies du cerveau : en quête de biomarqueurs*

Le précuneus, niché dans la partie médiane du cortex pariétal, est impliqué dans de nombreuses fonctions cognitives et serait plus susceptible d'être touché par des pathologies cérébrales telles que la maladie d'Alzheimer, les troubles bipolaires, les troubles psychotiques ou la dépression. Ce projet, porté par le **Dr. Fadila Hadj-Bouziane du Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon**, permettra d'apporter un nouvel éclairage sur cette région en étudiant son organisation structurelle et fonctionnelle. Les chercheurs testeront l'hypothèse que les territoires du cerveau présentant des caractéristiques apparues plus tardivement dans le processus évolutif pourraient être plus vulnérables aux maladies spécifiques à l'espèce humaine, notamment celles citées au dessus. Les résultats de ce projet pourraient aider à **identifier des signes permettant de diagnostiquer et de prédire certains troubles psychiques, et ainsi améliorer le traitement des patients de manière plus adaptée à chacun.**

## QUELS SONT LES MÉCANISMES MOLÉCULAIRES IMPLIQUÉS DANS LES DÉFICITS DE COGNITION SOCIALE COMMUNS À PLUSIEURS MALADIES PSYCHIATRIQUES ?



**Dr. Hélène Marie (VALBONNE) 80 000 €**

*AETASOCOG : La signalisation du récepteur NMDA dépendant de l'AETA dans la cognition sociale*

La **mémoire sociale** concerne la **mémoire des informations socialement pertinentes**. Elle est essentielle pour évoluer dans notre société de façon adéquate. Les troubles associés sont caractéristiques de plusieurs maladies psychiatriques et neurodéveloppementales. L'objectif de ce projet, porté par le **Dr. Hélène Marie de l'Institut de Pharmacologie cellulaire et moléculaire à Valbonne**, est de définir un nouveau mécanisme qui régule la communication entre les neurones, centrée sur l'action d'une petite protéine qui serait liée à la mémoire sociale. Ces résultats permettront d'**envisager une nouvelle cible thérapeutique potentielle pour contrecarrer les troubles de mémoire sociale rencontrés dans les maladies neuropsychiatriques telles que la schizophrénie, la dépression et l'autisme.**

## DES MUTATIONS GÉNÉTIQUES À L'ORIGINE DES SYMPTÔMES COGNITIFS COMMUNS À LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET À LA SCHIZOPHRÉNIE ?



**Dr. Susanne Schmidt (MONTPELLIER) 80 000 €**

*Mécanismes moléculaires régulant le cytosquelette d'actine à la base des symptômes cognitifs communs à la déficience intellectuelle et à la schizophrénie*

Certains troubles comme l'autisme, la déficience intellectuelle et la schizophrénie présentent des symptômes communs : des troubles cognitifs et sociaux. Des recherches suggèrent une origine commune liée à un dysfonctionnement des connexions entre neurones, les synapses. Celles-ci se réorganisent pendant le développement. Cette réorganisation dépend de structures internes formant l'architecture du neurone : le cytosquelette. L'objectif de ce projet est de comprendre comment certaines mutations génétiques altèrent cette architecture et perturbent les connexions neuronales, ce qui pourrait expliquer les symptômes communs à ces pathologies. Ce projet, porté par le **Dr. Susanne Schmidt au sein du Centre de recherche en Biologie cellulaire de Montpellier permettra de mieux comprendre un mécanisme commun qui mène à ces symptômes afin d'envisager de futures approches pharmacologiques.**

## UNE DIMINUTION DES ACIDES GRAS POLYINSATURÉS RESPONSABLES DES DÉFAUTS DE FONCTIONS EXÉCUTIVES ?



**Dr. Pierre Trifilieff (BORDEAUX) 80 000 €**

*Implication du statut lipidique dans les troubles de fonctions exécutives : rôle des transmissions monoaminergiques préfrontales*

De nombreux **troubles psychiatriques**, comme la schizophrénie, les troubles bipolaires ou la dépression, partagent un symptôme clé : **une altération du contrôle exécutif**, soit la **capacité à adapter ses actions pour atteindre un but**. Le projet, porté par le **Dr. Pierre Trifilieff au sein du laboratoire Nutrineuro de Bordeaux**, s'intéresse au rôle des acides gras polyinsaturés (par exemple les oméga 3 et oméga 6), dont les taux sont fréquemment plus bas chez les patients atteints de ces pathologies psychiatriques. L'hypothèse des chercheurs est qu'une carence en acides gras polyinsaturés pourrait conduire aux troubles du contrôle exécutif, en perturbant le bon fonctionnement de certaines neurones. Ce projet pourrait permettre d'**envisager de nouvelles stratégies diagnostiques et thérapeutiques, notamment par l'alimentation, de plusieurs pathologies psychiatriques**.



## Les projets en lien avec des symptômes psychiques

### LE LIEN INTESTIN-CERVEAU : UNE PISTE POUR MIEUX COMPRENDRE L'ANXIÉTÉ DANS LA DÉPRESSION ET L'ÉPILEPSIE



**Dr. Muriel Darnaudery (BORDEAUX) 80 000 €**

*Perturbation de l'axe intestin-cerveau comme mécanisme sous-tendant les symptômes anxieux dans la dépression et l'épilepsie : rôle de la perméabilité intestinale*

**L'anxiété est un symptôme fréquent, chez les personnes atteintes d'épilepsie ou de dépression.** Des problèmes dans la communication entre l'intestin et le cerveau pourraient jouer un rôle dans l'apparition de ce symptôme. Quand la barrière intestinale est endommagée, elle devient plus perméable, laissant des composés produits par l'intestin entrer dans le sang et provoquer de l'inflammation. Cette perméabilité pourrait rendre le cerveau plus sensible à certaines pathologies du cerveau. L'objectif de ce projet, porté par le **Dr. Muriel Darnaudery au laboratoire Nutrineuro de Bordeaux**, est de déterminer si l'augmentation de la perméabilité intestinale contribue à l'émergence de symptômes anxieux dans le contexte de la dépression et de l'épilepsie. **Ce projet permettra d'envisager de nouvelles stratégies pour atténuer les symptômes anxieux dans ces pathologies en ciblant l'intestin.**

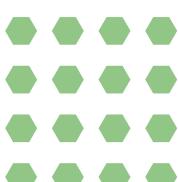
### UNE NOUVELLE CIBLE THÉRAPEUTIQUE POUR AMÉLIORER CERTAINS SYMPTÔMES DES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE ET DES DÉFICiences INTELLECTUELLES ?



**Dr. Jose-Manuel Cancéla (PARIS-SACLAY) 80 000 €**

*Potentiel thérapeutique d'agonistes de l'activation des two-pore channels dans les déficits en oxytocine*

Certaines maladies du cerveau, comme les troubles du spectre autistique ou les déficiences intellectuelles, sont liées à un manque d'oxytocine. L'oxytocine est une neurohormone qui joue un rôle clé dans les interactions sociales et l'anxiété. Les traitements actuels, qui consiste à administrer de l'oxytocine externe, sont peu efficaces sur le long terme. Le **Dr. Jose-Manuel Cancéla** et ses équipes explorent une nouvelle piste : stimuler la production naturelle d'oxytocine dans le cerveau. Ils s'intéressent à une protéine qui aide à libérer cette neurohormone. Leur projet mené à **l'Institut des Neurosciences Paris-Saclay** teste des molécules capables d'activer cette protéine chez des modèles murins et ainsi potentiellement améliorer les symptômes sociaux et anxieux. Cette recherche **permettra à terme de proposer de nouvelles thérapies pour les troubles du spectre autistique, la déficience intellectuelle et les effets secondaires de certains traitements médicaux.**





## MIEUX COMPRENDRE LES DÉSORDRES ÉMOTIONNELS DANS LES TROUBLES PSYCHIATRIQUES



**Dr. Valérie Doyère (PARIS-SACLAY) 80 000 €** avec le soutien de  **unafam**

**Modulation de l'activité mTOR dans l'amygdale pendant l'enfance : un facteur clef dans le développement des désordres anxieux et de la sensibilité aux événements stressants pendant l'adolescence**

**Des troubles psychiques comme l'anxiété ou le stress post-traumatique sont associées à des perturbations précoces qui altèrent le développement des circuits cérébraux, menant plus tard à des désordres émotionnels.** L'amygdale, une région essentielle pour la gestion des émotions, devient active de manière précoce et influence la formation des connexions avec d'autres zones cérébrales liées à la peur (hippocampe et cortex préfrontal notamment). Ce projet, porté par le **Dr. Valérie Doyère au sein de l'Institut des Neurosciences Paris-Saclay**, vise à comprendre comment un dérèglement de l'amygdale peut provoquer des troubles émotionnels en perturbant les zones cérébrales avec lesquelles elle est connectée. Cette recherche **pourrait améliorer les stratégies thérapeutiques pour des troubles en lien avec les émotions comme le spectre autistique ou le stress post-traumatique.**



## Les projets en lien avec des symptômes moteurs

### DE LA COMPRÉHENSION DES SYMPTÔMES MOTEURS AU DIAGNOSTIC PRÉCOCE DE LA MALADIE DE PARKINSON ET DE L'ATROPHIE MULTISYSTÉMATISÉE



**Dr. Sabrina Boulet (GRENOBLE) 78 000 €**

**Un biomarqueur sérique validé pour la maladie de Parkinson comme outil pour comprendre la différence entre la maladie de Parkinson et l'atrophie multisystématisée**

**La maladie de Parkinson et l'atrophie multisystématisée sont des maladies neurodégénératives qui ont en commun des symptômes moteurs, compliquant leur diagnostic précoce** puisque c'est à partir de l'apparition des symptômes qu'est établi le diagnostic. Ce projet, porté par le **Dr. Sabrina Boulet de l'Institut des Neurosciences de Grenoble**, se base sur des résultats préliminaires qui montrent un dysfonctionnement du métabolisme dans la maladie de Parkinson par rapport à l'atrophie multisystématisée et aux personnes en bonne santé. L'objectif des chercheurs est d'**identifier un marqueur sanguin permettant de diagnostiquer précocement et spécifiquement ces deux maladies**. De plus, le projet a également pour objectif de **mieux comprendre l'origine des symptômes moteurs associés à chaque maladie afin de favoriser la découverte de nouvelles cibles thérapeutiques.**

### COMMENT EXPLIQUER LA RIGIDITÉ MUSCULAIRE DANS LES NEUROPATHOLOGIES MOTRICES ?



**Dr. Françoise Helmbacher (MARSEILLE) 80 000 €**

**Modèles *in vitro* et *in vivo* de rigidité musculaire dans les pathologies motrices**

**La rigidité musculaire est un symptôme observé chez les patients atteints de pathologies du motoneurone (sclérose latérale amyotrophique, amyotrophie spinale), mais aussi lorsqu'un nerf est endommagé suite à une blessure.** Ce projet porté par le **Dr. Françoise Helmbacher à Marseille Medical Genetics**, cherche à comprendre les mécanismes qui sous-tendent ce symptôme et identifier de nouvelles interventions thérapeutiques susceptibles d'empêcher ou de retarder son apparition. Les chercheurs étudieront en particulier des cellules qui contrôlent la croissance musculaire. Celles-ci adoptent un comportement anormal dans plusieurs situations pathologiques, notamment lorsque les signaux nerveux entre les nerfs moteurs (qui contrôlent les muscles) et les muscles eux-mêmes ne se transmettent plus correctement. Les résultats de ce projet permettront d'**identifier des interventions thérapeutiques susceptibles d'empêcher ou retarder la survenue de la rigidité musculaire chez les patients présentant une perte motrice.**

## MIEUX COMPRENDRE LES MÉCANISMES SOUS-TENDANT LES CRISES CONVULSIVES ÉPILEPTIQUES DANS LA MALADIE D'ALZHEIMER ET LE SYNDROME DE DRAVET



**Dr. Eric Kremer (MONTPELLIER) 80 000 €**

*L'impact du NaV1.1 exogène sur la synchronisation du réseau cortical dans le syndrome de Dravet et la maladie d'Alzheimer*

**Le syndrome de Dravet est une forme rare et grave d'épilepsie chez les enfants causée par une mutation d'un gène, qui entraîne une production insuffisante d'une protéine appelée NaV1.1.** Cette maladie provoque des crises convulsives, des troubles du développement, des problèmes moteurs, et peut entraîner la mort avant l'âge de 10 ans. De manière similaire, la maladie d'Alzheimer, principale cause de démence dans le monde, est associée à une hyperactivité cérébrale et à des crises épileptiques légères. Ces symptômes seraient également liés à une diminution de la protéine NaV1.1. Ce projet, porté par le **Dr. Eric Kremer de l'Institut Génétique Moléculaire de Montpellier**, cherche à explorer les liens entre ces deux maladies, en se concentrant sur les mécanismes à la base des symptômes épileptiques qu'elles ont en commun. **Les résultats pourraient ouvrir la voie à de nouvelles thérapies géniques préventives pour ces maladies.**

## IDENTIFIER LES MÉCANISMES À L'ORIGINE DES CONVULSIONS DANS LES MALADIES NEURODÉVELOPMENTALES



**Dr. Marine Laporte (LYON) 80 000 €**

*Mécanismes moléculaires responsables du déséquilibre de l'activité neuronale dans les maladies neurodéveloppementales*

**Une communication appropriée entre les cellules nerveuses permet au cerveau de fonctionner. Cette communication repose sur un équilibre entre signaux excitateurs et inhibiteurs.** Si cet équilibre est perturbé, cela peut entraîner des convulsions, comme celles observées dans des maladies telles que l'épilepsie et la microcéphalie. Ces dysfonctionnements pourraient être expliqués par l'altération de la fonction des cils, excroissances essentielles à la communication intracellulaire, dans les neurones. Ce projet, porté par le **Dr. Marine Laporte au sein de l'Institut Neuromyogène de Lyon**, a pour objectif de **mieux comprendre comment des défauts dans la construction des cils peuvent conduire à des pathologies développementales ainsi qu'à des dérèglements de l'activité cérébrale. Il permettra ainsi de mieux comprendre l'origine de l'épilepsie et la microcéphalie et les convulsions associées.**

## UNE ALTÉRATION COMMUNE DES CIRCUITS DU CORTEX RESPONSABLE DES SYMPTÔMES MOTEURS DE MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES ?



**Dr. Chiara Scaramuzzino (GRENOBLE) 80 000 €**

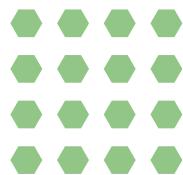
*Les endosomes, des signaux de survie communs pour les tracts corticostriatal et corticospinal dans la maladie de Huntington et la sclérose latérale amyotrophique*

Certaines **maladies neurodégénératives**, comme la **sclérose latérale amyotrophique (SLA)** et la **maladie de Huntington**, affectent le **contrôle et la coordination des mouvements**. Bien que ces maladies soient caractérisées par le dysfonctionnement et la dégénérescence de zones spécifiques du cerveau, le **Dr. Chiara Scaramuzzino** et ses équipes pensent qu'elles partagent des mécanismes communs. Un de ces mécanismes permet, lorsqu'il ne dysfonctionne pas, de maintenir les connexions neuronales dans le cortex. Les scientifiques détermineront s'il existe des défauts communs dans les circuits corticaux touchés dans la maladie de Huntington et la SLA. Ce projet mené à **l'Institut des Neurosciences de Grenoble** pourrait ouvrir la voie à **de nouvelles cibles thérapeutiques pour traiter la SLA et la maladie de Huntington et leurs symptômes moteurs.**





## Les projets en lien avec d'autres symptômes



### COMPRENDRE LES MÉCANISMES DE RECHUTE : ADDICTION ET TROUBLES ALIMENTAIRES, QUEL LIEN ?



**Dr. Katia Befort (STRASBOURG) 80 000 €**

*Etude des mécanismes communs de la rechute dans la toxicomanie et les troubles alimentaires de type hyperphagique : rôle du noyau tegmental rostromédian et du système endocannabinoïde.*

Existe-t-il des mécanismes communs à l'addiction à la cocaïne et à la consommation excessive de nourriture savoureuse (grasse et/ou sucrée) ? L'addiction aux drogues et les troubles alimentaires caractérisés par une prise excessive de nourriture palatable (gras/sucre), comme l'hyperphagie boulimique et l'obésité, sont des pathologies complexes encore mal traitées à l'heure actuelle. Ce projet porté par le **Dr. Katia Befort du Laboratoire de Neurosciences cognitives et Adaptatives de Strasbourg**, vise à élucider les mécanismes impliqués dans les phénomènes de rechute observés dans la toxicomanie et la consommation excessive d'aliments palatables. **Il permettra ainsi d'identifier de nouvelles cibles pharmacologiques potentielles pour traiter efficacement les dépendances alimentaires et les toxicomanies.**

### L'EFFET DES HORMONES SUR LES TROUBLES DU COMPORTEMENT RETROUVÉS DANS PLUSIEURS MALADIES PSYCHIATRIQUES



**Dr. Antoine Besnard (MONTPELLIER) 80 000 €**

*Conséquences du statut hormonal sur la fonction dopaminergique altérée et les comportements associés*

L'évitement, c'est-à-dire le fait de fuir certaines situations, est un comportement fréquent dans plusieurs pathologies comme le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, la dépression, la schizophrénie ou les troubles bipolaires. Ces troubles sont liés à un dysfonctionnement de la dopamine, un messager chimique du cerveau impliqué dans la motivation. De manière intéressante, il existe des différences dans la prévalence et la gravité des symptômes entre les hommes et les femmes. Ce projet, porté par le **Dr. Antoine Besnard de l'Institut de Génomique Fonctionnelle de Montpellier**, vise ainsi à comprendre quel est l'impact des hormones féminines sur le fonctionnement de la dopamine et les comportements d'évitement. Les résultats de ce projet pourraient permettre, à terme, de développer des traitements mieux adaptés aux besoins spécifiques des patientes atteintes de troubles psychiatriques.

### CARACTÉRISER UNE PERTURBATION DE LA RÉPONSE AU STRESS IMPLIQUÉE DANS LES TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT



**Dr. Aurélie de Thonel (PARIS) 80 000 €**

*Dérégulation de la voie de réponse au stress dépendante des facteurs HSF dans les maladies neurodéveloppementales : un nouvel axe à potentiel thérapeutique.*

Les troubles du neurodéveloppement, qui touchent environ 15 % des enfants, entraînent des handicaps durables en raison d'un développement cérébral anormal. Les chercheurs ont pour objectif de mieux comprendre une caractéristique commune à ces troubles : la perturbation de la réponse des cellules au stress. Les protéines appelées «facteurs de choc thermique» jouent un rôle clé dans cette réponse, mais dysfonctionnent dans ces troubles perturbant ainsi le développement cérébral. Le **Dr. Aurélie de Thonel** et ses équipes étudieront la contribution spécifique de ces protéines dans ces maladies. Les résultats de ce projet, mené dans l'**unité de recherche « Épigénétique et destin cellulaire » à Paris**, permettront d'identifier des molécules au potentiel thérapeutique pour les troubles du neurodéveloppement et leurs symptômes. Il pourrait permettre également de développer des outils pour diagnostiquer et suivre l'évolution de ces troubles.

## COMMENT L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POURRAIT-ELLE AMÉLIORER LES DÉFAUTS DE MYÉLINISATION COMMUNS À PLUSIEURS MALADIES DU CERVEAU ?



**Dr. Anne Desmazières (PARIS) 80 000 €**

*Comprendre comment l'activité motrice pilote la (re)myélinisation pour traiter les maladies neurodégénératives et neurodéveloppementales.*

La myéline est altérée dans diverses pathologies neurologiques comme dans la sclérose en plaques ou dans certaines pathologies neurodéveloppementales. Ces altérations sont associées à des symptômes chez les patients. La régénération de la myéline permet de protéger les axones et d'éviter la perte neuronale, mais nous ne savons pas à ce jour comment la promouvoir chez les patients. Les mouvements volontaires ou non favoriseraient le processus de myélinisation. **L'objectif du projet du Dr. Anne Desmazières à l'Institut du Cerveau est de mieux comprendre comment l'activité motrice permettrait de promouvoir une myélinisation efficace.** Les résultats de ce projet permettront d'optimiser la méthodologie pour le traitement futur de des maladies du système nerveux central et leurs symptômes et d'ouvrir la voie à des nouvelles thérapies dans ces maladies.

## DÉCRYPTER LE RÔLE CLÉ D'UNE PROTÉINE IMPLIQUÉE DANS LA NEUROINFLAMMATION COMMUNE À PLUSIEURS TROUBLES NEUROLOGIQUES



**Dr. Hélène Hirbec (MONTPELLIER) 80 000 €**

*Décrypter le rôle clé d'une protéine impliquée dans la neuroinflammation commune à plusieurs troubles neurologiques.*

Plus d'une personne sur trois dans le monde est touchée par des troubles neurologiques, ce qui représente un grand défi pour la société et l'économie. Bien que la recherche progresse, les traitements disponibles restent limités. La neuroinflammation, une réaction de défense du cerveau, est impliquée dans de nombreuses maladies neurologiques. Les cellules microgliales, principales cellules de défense du cerveau, jouent un rôle clé dans ce processus. Des recherches récentes ont mis en lumière une protéine appelée Clec7a, qui pourrait être cruciale dans l'apparition de ces maladies. Ce projet, porté par le **Dr. Hélène Hirbec à l'Institut de génomique fonctionnelle de Montpellier**, étudie l'impact de cette protéine pour développer de nouveaux traitements pour des maladies comme Alzheimer, l'épilepsie ou les lésions cérébrales.

## DÉCRYPTER LE RÔLE D'UNE PROTÉINE DANS LES TROUBLES DU SOMMEIL



**Dr. Laure Lecoin (PARIS) 80 000 €**

*Régulation de la synthèse du GABA par le facteur de transcription Mafa : un mécanisme commun aux pathologies du contrôle neural de la respiration et du sommeil*

Des troubles du sommeil et de la thermorégulation (sueurs, apnées, fatigue...) sont fréquents chez les personnes atteintes de diabète mal contrôlé. Une protéine appelée Mafa, connue pour son rôle dans la régulation de l'insuline, pourrait aussi jouer un rôle clé dans le cerveau. Les chercheurs s'intéressent à son action dans l'hypothalamus, une région du cerveau qui joue un rôle central dans la régulation du sommeil et de la température corporelle entre autres. **L'objectif est de mieux comprendre le rôle de Mafa dans le cerveau et d'identifier ses effets sur les troubles du sommeil liés aux variations de glycémie.** Ce travail, porté par le **Dr. Laure Lecoin au Centre Interdisciplinaire de Recherche en Biologie du Collège de France à Paris**, pourrait ouvrir la voie à de nouveaux traitements pour les apnées du sommeil et autres troubles du sommeil associés à des variations du taux de glucose dans le sang, comme dans le diabète mal contrôlé.

## LA NEUROINFLAMMATION DANS LES PATHOLOGIES CÉRÉBRALES CHRONIQUES : ÉTUDE DU RÔLE DE CELLULES IMMUNITAIRES SPÉCIFIQUES



**Dr. Roland Liblau (TOULOUSE) 80 000 €**

*Étude du rôle ambivalent des lymphocytes T CD8 dans les affections chroniques du système nerveux central*

La neuro-inflammation est présente dans de nombreuses maladies du système nerveux central (SNC), qu'elles soient aiguës ou chroniques. Des recherches récentes montrent que certaines cellules immunitaires pénètrent souvent dans le système nerveux central lors de maladies neurologiques chroniques. Les équipes ont toutefois montré que ces cellules avaient des effets opposés selon les modèles de pathologie. Ce projet, porté par le **Dr. Roland Liblau, à l'Institut Toulousain des Maladies infectieuses et Inflammatoires** cherche à comprendre comment ces cellules appelées lymphocytes peuvent soit aggraver une maladie, en favorisant la chronicité et la destruction des tissus, soit protéger contre l'inflammation nerveuse. **Ce projet vise à mieux comprendre le rôle ambivalent de ces cellules immunitaires, et à ouvrir la voie à de nouvelles options thérapeutiques pour les maladies neurologiques.**

## COMPRENDRE LES SYMPTÔMES PROVOQUÉS PAR LES EFFETS SECONDAIRES ET L'INEFFICACITÉ DES ANTIPSYCHOTIQUES CHEZ L'ENFANT



**Dr. Susanne Thümmler (NICE) 80 000 €**

*Maladies Psychiatriques de l'Enfant : Effets indésirables et Pharmacorésistance des traitements psychotropes, association entre données cliniques et pharmacogénétiques*

En pédopsychiatrie, les traitements antipsychotiques sont utilisés pour traiter divers troubles, mais ils provoquent souvent des effets secondaires importants (prise de poids, tremblements, troubles métaboliques) ou s'avèrent inefficaces chez certains enfants. Ce projet de recherche, porté par le **Dr. Susanne Thümmler** et ses équipes, explore l'hypothèse selon laquelle ces réactions pourraient être liées à des variations génétiques influençant la manière dont les médicaments sont assimilés et agissent dans le corps. En comparant les profils génétiques d'enfants traités par psychotropes, les chercheurs cherchent à identifier des liens entre ces variations et la survenue d'effets indésirables. Ce projet, mené au **laboratoire « Cognition Behaviour Technology » de Nice**, permettra de mieux adapter les traitements à chaque enfant, **pour limiter les effets indésirables, améliorer l'efficacité, et ouvrir la voie à une médecine plus personnalisée.**

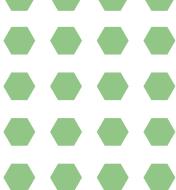
## LES PERSPECTIVES : DERNIER APPEL À PROJETS DU PROGRAMME TRIENNAL MENÉ EN 2025 « LES MÉCANISMES FONDAMENTAUX SOUS-TENDANT DES APPROCHES THÉRAPEUTIQUES COMMUNES AUX MALADIES DU CERVEAU »

Dans la continuité des deux premières déclinaisons, l'Appel à Projets 2025 aborde les thérapies communes aux maladies du cerveau. Ce dernier volet tire parti des avancées de nos précédents Appels à Projets. Les mécanismes biologiques et les symptômes communs aux maladies du cerveau vont en effet permettre aux chercheurs d'améliorer l'efficacité des traitements existants et d'ouvrir la voie à de nouvelles solutions thérapeutiques. Les recherches soutenues auront notamment pour objectif de faire des découvertes pour améliorer les thérapies existantes (stimulation cérébrale, médicaments utilisés en clinique...), développer des approches thérapeutiques innovantes (immunothérapie, thérapie génique...) et identifier de nouvelles cibles thérapeutiques. Ces cibles thérapeutiques sont des molécules spécifiques ayant un rôle clé dans une pathologie et qui pourraient être ciblées par des médicaments ou autres thérapies.

Rendez-vous l'année prochaine pour le bilan de cet Appel à Projets.



# ÉDITO



## L'OPÉRATION « ESPOIR EN TÊTE » AU SERVICE DE LA RECHERCHE : FINANCER DES ÉQUIPEMENTS DE HAUTE TECHNOLOGIE POUR FAIRE PROGRESSER LES NEUROSCIENCES

Depuis 2005, le Rotary International porte, partout en France, une belle initiative : **l'opération « Espoir en Tête »**.

Chaque année, les Rotariens de tout le pays unissent leurs forces pour récolter des fonds tous ensemble grâce à la projection en avant-première d'un film choisi rigoureusement en amont. Les Clubs achètent et revendent des places de cinémas aux Rotariens qui font à cette occasion un don à la FRC pour soutenir les neurosciences. Ces sommes sont exclusivement utilisées pour financer un Appel à Projets spécifique à Espoir en Tête, géré par la Fondation que le Rotary a choisi pour partenaire scientifique.

*Nos compatriotes comptent sur les Rotariens, car nous mettons en œuvre de nombreuses actions, qui les aident dans des domaines très variés mais toujours appropriés aux besoins du moment. Parmi les actions lancées début 2024, ESPOIR EN TETE apporte un soutien très attendu par les chercheurs qui travaillent sur tous les problèmes liés au cerveau, à l'origine de très nombreuses pathologies qui touchent le plus grand nombre de personnes de tout âge dans notre pays et dans le monde. Afin d'aider les chercheurs nous nous appuyons cette année sur le film : « Louise Violet » qui devrait nous permettre, grâce à sa qualité et à son sujet, d'amener, de très nombreux spectateurs entre le 11 et 24 mars 2024.*

**Jean-Pierre Remazeilhes**,

Président de l'Association EET, et responsable EET pour le District 1700

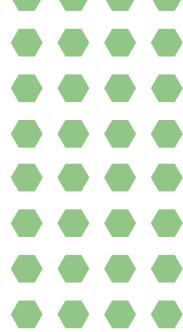


*Les recherches en neurosciences représentent l'un des plus grands défis scientifiques du XXI<sup>ème</sup> siècle. Le cerveau humain est le siège de nos pensées, de notre conscience, de nos émotions et en comprendre le fonctionnement est un objectif majeur qui a longtemps semblé inatteignable. La connaissance du système nerveux est indispensable pour en soigner les troubles, ce qui est crucial puisque les maladies neurologiques et psychiatriques représentent un très lourd fardeau pour les patients et leurs proches. Comme dans tous les domaines scientifiques, les progrès dépendent pour une large part des avancées technologiques et des instruments dont disposent les chercheurs.*

*L'opération Rotary-Espoir en Tête a, à ce jour, fortement contribué à la possibilité d'accéder à des équipements de pointe, indispensables pour les chercheurs en France. Depuis 2005, 95 équipements ont été financés à travers la France pour un montant total de plus de 16 millions d'euros..*

**Jean-Philippe Pin**, Président du Conseil Scientifique





# L'APPEL À PROJETS FINANCÉ PAR L'ASSOCIATION ROTARY ESPOIR EN TÊTE 2024

## UN MICROSCOPE CONFOCAL NOUVELLE GÉNÉRATION INSTITUT DES NEUROSCIENCES DE MONTPELLIER



**Dr. Karine Loulier (MONTPELLIER) 200 000 €**

***Un microscope confocal dernière génération pour accéder aux détails anatomiques des cellules***

Afin de comprendre le rôle des différents types cellulaires et des structures subcellulaires dans le fonctionnement du système nerveux, l'accès à la morphologie fine de ces cellules et à leurs interactions anatomiques est crucial. Un **microscope confocal dernière génération** muni d'objectifs particuliers sera installé au niveau de la plateforme Montpellier Ressources Imagerie. Cet équipement permettra à **l'ensemble des équipes de l'Institut des Neurosciences de Montpellier** dont celle du **Dr. Karine Loulier**, d'imager des zones d'intérêt en profondeur et/ou en volume avec une haute résolution et accéder aux morphologies et aux interactions anatomiques des cellules neurales **pour mieux comprendre le développement et les déficits du système nerveux central et sensori-moteur**.

## UN TRIEUR DE CELLULES DE NOUVELLE GÉNÉRATION INSTITUT DE BIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DE MARSEILLE



**Dr. Cédric Maurange (MARSEILLE) 200 000 €**

***Un trieur de cellules nouvelle génération pour isoler et caractériser des cellules neurales spécifiques***

Les nouvelles technologies permettent de décrire les caractéristiques moléculaires d'un tissu avec une résolution cellulaire, particulièrement adaptées à l'étude du cerveau en raison de la grande diversité des types de cellules qui le composent. Néanmoins, cela requiert de pouvoir isoler les populations cellulaires d'intérêt en vue de leur analyse. L'installation d'un trieur de cellules nouvelle génération permettra **aux équipes de l'Institut de Biologie du Développement de Marseille** dont celle du **Dr Cédric Maurange** de purifier des cellules d'intérêt dans les meilleures conditions possibles afin d'obtenir des données d'une qualité inégalée. Cela leur permettra d'étudier **le développement du cerveau et les pathologies associées, telles que les cancers pédiatriques ou adultes ainsi que les troubles du spectre autistique**.

## UN MICROSCOPE À DEUX PHOTONS (AOD-SCOPE) - INSTITUT DE BIOLOGIE DE L'ENS (PARIS)



**Dr. Pierre Paoletti (PARIS) 128 300 €**

***Un microscopie bi-photon amélioré pour un enregistrement ultra-rapide de l'activité des neurones***

Comprendre comment les réseaux cérébraux sont assemblés au cours du développement, sont remodelés par l'apprentissage à l'âge adulte et sont spécialisés au cours de l'évolution humaine fait l'objet de travaux de plusieurs équipes de l'IBENS. L'utilisation de l'AOD-scope installé au sein de la plateforme d'imagerie de cet institut, couplée à de l'optopharmacologie, permettra d'aborder ces questions en mesurant et contrôlant l'activité des neurones *in vivo* avec de la lumière. Plusieurs équipes externes et internes à l'IBENS dont celle du **Dr Pierre Paoletti** bénéficieront de cet équipement révolutionnaire pour étudier **l'activité neuronale au cours du développement du système nerveux et de l'apprentissage de tâches comportementales, avec une résolution temporelle et spatiale inégalée**.

## SYSTÈME D'ENREGISTREMENT INTRACRÂNIEN ÉLECTROPHYSIOLOGIQUE L'HÔPITAL FONDATION ADOLphe DE ROTHSCHILD (PARIS)



**Dr. Pierre Bourdillon (PARIS) 125 000 €**

***Un système d'enregistrement intracrânien pour étudier l'architecture fonctionnelle du cortex humain***

Depuis peu, il est devenu possible d'étudier individuellement les 6 couches du cortex humain en enregistrant simultanément l'activité de plus d'un millier de neurones individuels, transformant les possibilités de compréhension des réseaux neuronaux. Actuellement, ces enregistrements sont disponibles chez l'homme dans uniquement deux universités américaines. L'installation d'un système d'enregistrement intracrânien électrophysiologique Neuropixel au sein de l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild permettra **d'apporter cette technologie en Europe**. Cet équipement bénéficiera à **cinq équipes** de recherche parisienne dont celle du **Dr. Pierre Bourdillon** qui mèneront des projets dans le but de mieux comprendre les processus conduisant à **l'épilepsie, les bases neurales du langage et de la syntaxe ou encore l'accès à la conscience**.

## DES MICROSCOPES À FLUORESCENCE MINIATURISÉS (MINISCOPES) NEUROCENTRE MAGENDIE (BORDEAUX)



**Dr. Anna Beyeler (BORDEAUX) 199 872,55 €**

***Des microscopes miniaturisés pour mieux comprendre les circuits neuronaux impliqués dans les troubles psychiatriques***

L'utilisation des miniscopes en imagerie fonctionnelle révolutionne le domaine des neurosciences car elle permet de détecter et d'enregistrer simultanément l'activité de centaines de neurones, sur plusieurs semaines, au sein d'un organisme vivant en mouvement. L'acquisition de ces miniscopes permettra aux **11 équipes** du Neurocentre Magendie dont celle du **Dr. Anna Beyeler** d'étudier la fonction et les caractéristiques de populations spécifiques de neurones, de tester l'influence de certaines cellules sur l'activité neuronale afin de mieux comprendre la physiopathologie de **troubles psychiques** comme **l'anxiété, le syndrome de stress post-traumatique, les addictions, les troubles du spectre autistique ou encore des troubles de la mémoire liés au vieillissement**.

## UN « ERASMUS LADDER » POUR UNE ÉVALUATION AUTOMATISÉE DES PERFORMANCES MOTRICES ET DE L'APPRENTISSAGE CHEZ LA SOURIS L'INSTITUT DE NEUROSCIENCES PARIS-SACLAY (NEURO-PSI)



**Dr. Julien Bouvier (PARIS-SACLAY) 88 000 €**

***Un échelle ERASMUS pour évaluer la motricité et mieux comprendre les troubles moteurs***

La plupart des affections du système nerveux sont associées à des troubles du mouvement, allant de l'incapacité à se déplacer à des altérations subtiles de la posture, de l'équilibre ou de la coordination. L'installation d'un « Erasmus Ladder » (échelle Erasmus) au sein de la plateforme comportementale PSI-CO de Neuro-Psi permettra de fournir à un consortium de **six équipes de l'institut** dont celle du **Dr Julien Bouvier et trois équipes externes**, la possibilité d'évaluer des aspects détaillés et multiples du contrôle moteur. Cet équipement de pointe permettra ainsi d'**étudier les dysfonctionnements moteurs, qu'ils résultent de lésions ou de maladies neurodéveloppementales telles que la déficience intellectuelle, les troubles du spectre autistique ou la schizophrénie**.



EN 2024, VOUS AVEZ SOUTENU LA RECHERCHE ET REDONNÉ  
ESPOIR AUX PATIENTS ET À LEURS FAMILLES

# UN IMMENSE MERCI

À vous tous, qui avez contribué de près ou de loin à faire avancer la cause du cerveau cette année, la FRC tient à exprimer sa profonde gratitude :

- aux **donateurs** qui nous ont fait confiance en soutenant financièrement la recherche,
- à ceux qui ont choisi de s'engager **régulièrement** par un don mensuel,
- aux **bénévoles** qui se sont mobilisés sur le terrain en organisant des événements dans leurs régions pour soutenir le Neurodon (manifestations, chorales, courses, marches, quêtes),
- à nos **membres** qui ont soutenu notre programme de recherche sur « les croisements entre les maladies du cerveau » en finançant des projets transverses à toutes les maladies du cerveau évalués par notre Conseil Scientifique,
- aux **mécènes** qui ont permis d'explorer le lien entre « les symptômes communs aux maladies du cerveau », thème 2024 de notre Appel à Projets,
- aux **entreprises et particuliers** ayant acheté une place pour l'opération **Rotary-Espoir en Tête**,
- aux **Rotariens de France** qui ont organisé cette opération avec engagement,
- aux **clubs Rotary** qui ont mis en place des événements locaux, comme le **RC Marmande** et son incontournable **Bike Rota Run**, le **RC Valréas-Nyons** et sa traditionnelle opération **Mouche de l'Olive**, et enfin le **RC Levallois** qui a attribué sa collecte de la **course des Héros** à la FRC,
- à tous nos **partenaires** qui coorganisent des événements de collecte avec la FRC pour financer la recherche,
- à nos **correspondants régionaux** qui œuvrent sans relâche pour faire connaître et rayonner la FRC dans leur région,
- à tous ceux qui ont fait confiance à la FRC en inscrivant la Fédération sur leur testament dans le cadre d'un **legs**, une **donation** ou une **assurance vie**,
- aux **fidèles bénévoles** qui nous donnent un sacré coup de main au siège parisien,
- à toutes les **structures publiques** qui ont diffusé dans leurs locaux notre exposition « le cerveau dans tous ses éclats »,
- aux **chercheurs** qui ont accepté de mener des conférences scientifiques pour informer sur les progrès de la recherche et sensibiliser à la cause du cerveau,

Enfin, une pensée sincère et émue pour celles et ceux que la maladie a emportés cette année. Leurs proches, dans un geste profondément touchant, ont souvent souhaité soutenir la recherche en leur mémoire. **Merci du fond du cœur**. Ils sont nombreux. **Nous ne les oublierons pas**.

Grâce à vous, grâce à eux,  
la recherche en neurosciences avance chaque jour.  
Merci infiniment.





Les sujets liés au cerveau, aux maladies neurodégénératives et psychiatriques prennent une place de plus en plus importante aujourd’hui, notamment en raison du vieillissement de la population et de l’impact de nos modes de vie. Ces maladies chroniques, évolutives et insuffisamment prises en charge, provoquent une immense souffrance pour les malades et leurs proches. Face à cet enjeu de santé publique majeur, la recherche est le moteur essentiel pour faire progresser la connaissance et trouver des traitements.

La FRC a toujours poursuivi avec conviction sa mission : soutenir une recherche innovante et porteuse d’espoir. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l’ensemble de nos donateurs, bénévoles, partenaires et membres de la FRC, sans lesquels ces avancées ne seraient pas possibles.

Alors que je m’apprête à quitter la Fédération, après 10 belles années de direction, je souhaite adresser tous mes encouragements aux équipes pour le lancement de la Fondation de la Recherche sur le Cerveau. Ce projet ambitieux marque une nouvelle étape, essentielle, pour donner un nouvel élan à la recherche en neurosciences, un domaine qui a plus que jamais besoin de notre mobilisation collective. Je formule tous mes vœux de réussite à cette belle initiative, au service de la santé de tous.



**Anne-Marie Sacco**



**CONTACT FRC :**  
contact@frcneurodon.org

**FRC**  
Fédération  
pour la Recherche  
sur le Cerveau

contre les maladies neurologiques et psychiatriques



FRANCE  
PARKINSON



FRANCE  
SCLÉROSE  
EN PLAQUES  
S'unir pour guérir



FFRE  
FONDATION FRANÇAISE POUR  
LA RECHERCHE SUR L’ÉPILEPSIE



unafam



AMADYS  
En parlant de... c'est déjà vaincu!



FONDATION  
PARALYSIE  
CÉRÉBRALE